



Organização
Internacional
do Trabalho



Cartographie des services de garde d'enfants dans la ville de Praia

C'est ainsi qu'a commencé l'histoire de la garde d'enfants à Praia

JARDIN GULBENKIAN - 48 ANS D'HISTOIRE

Le jardin d'enfants Gulbenkian, inauguré le 5 juillet 1976 lors des célébrations du premier anniversaire de l'indépendance du Cabo Verde, est une véritable référence historique et éducative dans le pays. Il s'agit de l'un des plus anciens jardins d'enfants du Cabo Verde et du premier jardin d'enfants de la ville de Praia. Il est nommé en l'honneur de la Fondation Calouste Gulbenkian, qui a joué un rôle crucial dans le financement de la construction de cet espace dédié au développement de l'enfant.

Avec son infrastructure impressionnante, le Jardin Gulbenkian est l'un des plus grands centres préscolaires du pays. Conçu à l'origine pour accueillir 300 enfants par roulement quotidien, l'espace compte 6 salles de classe, 2 salles polyvalentes, un bureau administratif, une salle de réunion, ainsi que deux cours intérieures et une grande cour extérieure.

Aujourd'hui, le jardin va au-delà de l'éducation préscolaire et propose également des services de garderie et des activités de loisirs. Il est géré par la Ligue de solidarité nazaréenne.



Fiche technique

Projet :	CARTOGRAPHIE DES SERVICES DE GARDE D'ENFANTS DANS LA VILLE DE PRAIA
Client :	OIT/Sénégal OIT/ Genre-Egalité-Diversité-Inclusion -Genève
Coordinateur du projet :	• Dinastela Curado ○ Courriel : dinastelacurado@gmail.com ○ Tél. : (+238) 991 81 74
Équipe technique :	• Dinastela Curado • Monica Furtado
Signature/validation du coordinateur du projet	Je confirme avoir vérifié que ce rapport est conforme (i) aux obligations contractuelles, (ii) à la législation applicable, et (iii) aux bonnes pratiques applicables aux analyses de cette nature, et Date : 10/02/2025

Index

Fiche technique	1
ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	1
Liste des tableaux, graphiques et encadrés	2
I. Résumé	1
II. Introduction	6
2.1 Justification et contextualisation de la cartographie.....	7
2.2 Objectif de la cartographie.....	8
2.2.1 Objectifs spécifiques de la cartographie dans la municipalité de Praia	9
2.3 Méthodologie utilisée et structure du rapport	9
2.3.1 Approche méthodologique	9
2.3.2 Analyse quantitative	10
2.3.3 Visites de terrain et table ronde	12
2.3.4 Limites de l'étude.....	12
III. Références conceptuelles pour promouvoir le partage des responsabilités familiales : conventions 156 et 183 de l'OIT.....	13
3.1 Le rôle des services de garde d'enfants dans la lutte contre la pauvreté et la promotion de l'égalité des genres.....	15
3.2 L'importance des services d'accueil pour le développement du capital humain des enfants	15
3.3 Impact sur les familles en termes de bien-être et d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée	16
IV. Politique publique en matière de garde d'enfants au Cabo Verde.....	19
a. Cadre juridique des services de garde d'enfants	19
b. Cadre stratégique et institutionnel	23
c. Ancrage institutionnel de la gestion des services de soins	24
d. Mesures de développement des services de garde d'enfants	26
V. L'offre de services de garde d'enfants à Praia.....	30
5.1 Accessibilité des services de garde d'enfants dans la municipalité de Praia	33
5.1.1 Couverture géographique.....	33
5.1.2 Heures d'ouverture.....	37
5.1.3 Service supplémentaire fourni.....	38
5.1.4 Coût et financement des services.....	39
5.1.5 Disponibilité des services de soins : Couverture du public cible	41

5.2	La qualité des services de soins dans le cadre juridique actuel	44
5.2.1	Infrastructure.....	45
5.2.2	Le professionnel de la garde d'enfants : qualification, ratio, rémunération et représentation.....	46
5.2.3	Plan pédagogique Ludo.....	52
5.3	Supervision et inspection	54
5.4	Autres types de garde d'enfants	58
6	Demandes non satisfaites : perception des services d'hébergement par les familles	61
7	Défis et recommandations pour renforcer les services d'accueil	66
7.1	Les principaux défis à relever pour développer les services	66
7.2	Recommandations pour améliorer la qualité des services de garde d'enfants dans la ville de Praia.....	70
8	Réflexions finales : pourquoi investir dans des services de garde d'enfants de qualité à Praia ?.....	72
9	Références bibliographiques	75
10	Annexes	76

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ATL - Ateliers à temps libre

CMP – Mairie de Praia

CS - Charte sociale

CSU - Registre social unique

BM - Banque mondiale

DGIS - Direction générale de l'inclusion sociale

DNE - Direction nationale de l'éducation

EPE - Enseignement préscolaire

FICASE - Fondation cap-verdienne pour l'action sociale scolaire

ICIEG - Institut cap-verdien pour l'égalité et l'équité des genres

IEFP - Institut pour l'emploi et la formation professionnelle

IES - Établissements d'enseignement supérieur

INE - Institut national de la statistique

Ministère de l'Éducation

MFIDS - Ministère de la famille, de l'inclusion et du développement social

SEN - Special Educational Needs (Besoins éducatifs spéciaux)

ONU - Nations Unies

SDG - Sustainable Development Goals (Objectifs de développement durable)

OIT - Organisation internationale du travail

PAREP-CV - Programme d'appui aux réformes prioritaires - Cabo Verde.

PEDS - Plan stratégique pour le développement durable

PEE - Plan stratégique pour l'éducation

SIGE - Système intégré de gestion de l'éducation

SNQ - Système national de qualification

Liste des tableaux, graphiques et encadrés

Tableau 1 : Résumé du cadre réglementaire pour les services de

Tableau 2 : Nombre de crèches et de jardins d'enfants à Praia, par organisme gestionnaire

Tableau 3 : Pauses scolaires (vacances) par organisme de gestion

Tableau 4 : commission mensuelle minimale/maximale/moyenne par entité de gestion

Tableau 5 : Frais de scolarité par tranche d'âge

Tableau 6 : Nombre d'enfants inscrits par groupe d'âge

Tableau 7 : Crèches agréées et/ou en cours d'agrément dans la ville de Praia

Graphique 1 : Évolution de la population dans la municipalité de Praia

Graphique 2 : Services de garde d'enfants par quartier dans la municipalité de Praia

Graphique 3 : Cadre juridique des entités privées

Graphique 4 : Durée de service

Graphique 5 : Structures d'accueil pour enfants par entité de gestion

Graphique 6 : Localisation près d'un arrêt de bus

Graphique 7 : Période d'activité de l'organe de gestion

Graphique 8 : Activités et services supplémentaires proposés

Graphique 9 : Frais de scolarité par tranche d'âge

Graphique 10 : Appréciation par les familles du montant des frais de scolarité

Graphique 11 : Accès adapté (rampe, ascenseur)

Graphique 12 : Bâtiment où le service d'accueil fonctionne

Graphique 13 : Domaines prioritaires pour la formation continue

Graphique 14 : Nombre de professionnels

Graphique 15 : Frais mensuels moyens pour les ressources humaines par entité de gestion

Graphique 16 : Défis professionnels pour les professionnels de l'enfance

Graphique 17 : Programme pédagogique Ludo

Graphique 18 : Accréditation/licence

Graphique 19 : Raisons invoquées par la famille pour choisir la crèche/le jardin d'enfants

Graphique 20 : Qui reste avec l'enfant quand ils vont travailler ?

Graphique 21 : Comment les familles évaluent les services de garde d'enfants qu'elles utilisent

Graphique 22 : Ce qu'il faut pour pouvoir envoyer son enfant à l'école maternelle

Encadré 1 : Principales politiques publiques en matière de garde d'enfants dans le pays

Encadré 2 : Principaux textes législatifs régissant les qualifications, les droits et les conditions de travail des professionnels du secteur

Encadré 3 : Conditions minimales à remplir dans le cadre du processus d'accréditation des crèches



Cartographie des services de garde d'enfants dans la ville de Praia



I. Résumé

Le rapport présente les résultats de la cartographie des services de garde d'enfants dans la ville de Praia, une initiative de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) en collaboration avec le gouvernement du Cabo Verde par l'intermédiaire de l'Institut Cap-verdien pour l'Égalité et l'Équité des Genres (ICIEG). L'objectif principal est de fournir une vue d'ensemble des services fournis, d'analyser l'infrastructure existante en matière de garde d'enfants dans la capitale du Cabo Verde, en vue de subventionner les politiques publiques qui favorisent la conciliation du travail et de la famille, la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes et le développement durable.

La conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale devient de plus en plus importante dans les sphères sociales, politiques et économiques des sociétés contemporaines, permettant aux hommes et aux femmes d'équilibrer plus équitablement leurs obligations professionnelles et familiales. Les données mondiales indiquent que le temps consacré aux tâches domestiques et aux soins incombe de manière disproportionnée aux femmes et aux jeunes filles, que cette répartition inégale des rôles empêche les femmes d'investir du temps en elles-mêmes et conditionne leur accès aux possibilités d'éducation et de formation, à l'emploi et au travail rémunéré, à la protection sociale et réduit même leur volonté de participer à la vie sociale et politique.

Les données montrent des inégalités significatives dans la répartition des responsabilités domestiques et des soins dans le pays, avec 91% des femmes capverdiennes effectuant des travaux domestiques non rémunérés dans leur foyer, contre 62,6% des hommes, ce qui représente un écart de 28,4 points de pourcentage. En outre, les femmes consacrent en moyenne 13,7 heures par semaine à s'occuper d'autres personnes, tandis que les hommes investissent 9,1 heures dans la même activité. Cette surcharge affecte particulièrement les mères célibataires et les personnes en situation de vulnérabilité, limitant leurs possibilités d'entrer sur le marché du travail, d'accéder à l'éducation et à la formation et de participer à des activités génératrices de revenus.

Les services de garde d'enfants au Cabo Verde couvrent différentes modalités pour répondre aux besoins des différents groupes d'âge : crèches pour les enfants de 0 à 3 ans, souvent intégrées dans des jardins d'enfants; jardins d'enfants offrant un enseignement préscolaire (non obligatoire) et une prise en charge à temps plein pour les enfants de 3 ou 4 ans ; garde à domicile par des travailleurs domestiques ou des soignants, fréquente dans les familles de la classe moyenne; services informels au domicile de voisins ou de parents dans les zones périphériques; et activités de temps libre (ATL) pour les enfants à partir de 6 ans, avec des activités de jeu, de sport et d'étude

en dehors des heures de classe. Ces options répondent aux besoins des familles de manière diversifiée.

La cartographie des services de garde d'enfants est centrée sur la municipalité de Praia, la capitale du Cabo Verde et la municipalité ayant la plus forte densité de population du pays. Ces dernières années, la municipalité a connu une croissance démographique rapide, stimulée par l'urbanisation, la migration interne des zones rurales vers la ville et une augmentation significative de la participation des femmes au marché du travail. Ces facteurs contribuent à la demande croissante de services de garde d'enfants et font de la conciliation des responsabilités professionnelles et familiales un défi quotidien pour de nombreuses familles. L'absence d'un réseau de services étendu et accessible est particulièrement pénalisant pour les femmes, qui ont du mal à concilier travail et responsabilités familiales.

Cette cartographie vise à identifier l'éventail des services d'accueil disponibles, en particulier ceux destinés aux enfants âgés de 0 à 5 ans, afin d'évaluer l'accessibilité et la qualité des services et d'identifier les lacunes pour subventionner des politiques publiques plus efficaces. Une approche mixte (quantitative et qualitative) a été utilisée, comprenant une analyse documentaire, des entretiens, des questionnaires et des visites sur le terrain. Praia concentre actuellement environ 26,5% des crèches et jardins d'enfants du Cabo Verde, et c'est la région qui offre le plus grand nombre de ces services dans le pays.

Principales conclusions

- 1. Services offerts :** La ville compte 239 crèches et jardins d'enfants, répartis dans 42 quartiers/localités. 71,9% sont gérés par des organismes privés, suivis par les ONG et les organisations religieuses (11,9%) et le Mairie de Praia (10,7%). 65% des institutions disposent à la fois d'une crèche et d'un jardin d'enfants, tandis que 33% ne proposent qu'un jardin d'enfants.
- 2. Type de services :** L'offre comprend des crèches (0-3 ans), des jardins d'enfants (4-5 ans) et des modalités alternatives telles que la prise en charge au domicile de la personne qui s'occupe de l'enfant et des activités de loisirs.
- 3. Couverture géographique :** le réseau d'accueil des enfants est vaste, mais sa répartition est inégale, en particulier dans les zones périphériques. Il y a une concentration dans les quartiers densément peuplés, comme Achada Santo António et Palmarejo, et des lacunes dans les zones rurales et périurbaines, où

les services sont rares et où les familles dépendent d'autres formes de prise en charge, fournies par un réseau de soutien communautaire non formalisé.

4. **Accessibilité et coût** : 84% des services sont proches des transports publics, mais le coût moyen de 2 678 ECV/mois constitue un obstacle important pour les familles à faible revenu. Cependant, 48% des institutions ont des protocoles de coopération avec des entités publiques, ce qui rend difficile de les subventionner efficacement.
5. **Qualité des infrastructures** : La plupart des services sont confrontés à des problèmes d'infrastructures. Les installations varient en qualité et en adéquation physique, certaines manquant de matériel pédagogique.
6. Quant aux **professionnels**, qui sont majoritairement des femmes (99,2%), leur formation est souvent insuffisante. Les bas salaires et les faibles perspectives d'évolution de carrière sont des défis constants.
7. **Des demandes non satisfaites** : Les perceptions des familles font état de limitations des heures d'ouverture, d'un manque de flexibilité et de l'exclusion des enfants handicapés.
8. **Impact socio-économique** : les services de garde d'enfants sont essentiels au développement des enfants, à la lutte contre la pauvreté et à la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes.
9. **Impacts sociaux** : le manque de soins accessibles limite les possibilités de développement personnel et professionnel des femmes, car il affecte leur capacité à entrer et à rester sur le marché du travail dans des conditions décentes et formelles, limite l'accès à la formation et, surtout, compromet le développement des enfants.

Recommandations

Au vu de la situation générale et des consultations menées, les recommandations suivantes sont suggérées, dont la mise en œuvre contribuera certainement au bien-être des familles, à la promotion de l'égalité des genres, au développement de l'enfant et à la croissance économique, consolidant ainsi la prise en charge des enfants comme un pilier essentiel du développement durable au Cabo Verde :

Augmenter le réseau public de crèches et de jardins d'enfants, en particulier dans les zones en expansion de la ville ;

Réhabiliter les espaces vacants et/ou les espaces inutilisés des écoles publiques pour ouvrir des centres de l'enfance pour les crèches, les écoles maternelles et les ATL ;

Établir des partenariats de coopération avec des organisations privées pour accueillir des enfants âgés de 0 à 3 ans issus de familles à faibles revenus dans la localité ;

Adapter les horaires d'ouverture des jardins d'enfants, notamment dans le réseau public, aux horaires de travail des travailleurs ayant des responsabilités familiales ;

Encourager des modalités alternatives, telles que les soins à domicile, pour desservir les zones rurales ;

Renforcer le programme de subventions pour les familles à faible revenu, avec des critères et des mécanismes d'accès clairs ;

Ratifier les conventions OIT 156 et 183 sur les travailleurs ayant des responsabilités familiales et protection à la maternité ;

Investir dans de nouvelles crèches et de nouveaux jardins d'enfants dans les régions où les besoins sont les plus importants ;

Soutenir les micro, petites et moyennes entreprises et les entités de l'économie sociale, y compris les coopératives et autres initiatives communautaires, qui fournissent des services de soins de qualité, en particulier par des activités de renforcement des capacités, le développement des compétences et l'accès au financement ;

Apporter un soutien financier aux ONG et aux organisations privées pour améliorer les infrastructures et qualifier les services, en échange de la mise à disposition de places d'accueil pour les enfants orientés par les équipes sociales, à l'instar du mécanisme de subvention utilisé dans plusieurs pays, dont le Portugal;¹

Augmenter le réseau public de crèches et de jardins d'enfants, en particulier dans les zones en expansion de la ville ;

Réhabiliter les espaces vacants et/ou les espaces inutilisés des écoles publiques pour ouvrir des centres d'enfants pour les crèches, les écoles maternelles et les ATL ;

Soutenir la formalisation et l'accréditation des services qui fonctionnent de manière informelle et créer des mécanismes d'inspection efficaces pour décourager l'émergence d'initiatives informelles ;

Adapter les horaires d'ouverture des jardins d'enfants, notamment dans le réseau public, aux horaires de travail des travailleurs ayant des responsabilités familiales ;

Créer et faire connaître des incitations à la formalisation des micro et petites entreprises, en particulier dans le secteur de la garde d'enfants ;

Renforcer le programme de subventions pour les familles à faible revenu, avec des critères et des mécanismes d'accès clairs ;

Réaliser une étude sur les pratiques actuelles dans les services de garde d'enfants de 0 à 5 ans et identifier les besoins de renforcement en vue de la certification et de l'amélioration de la qualité ;

Investir dans de nouvelles crèches et de nouveaux jardins d'enfants dans les régions où les besoins sont les plus importants ;

Investir dans l'adaptation et la modernisation des installations existantes, éliminer les obstacles architecturaux à l'accessibilité et adapter les espaces au changement climatique ;

Créer le profil professionnel de Moniteur de la petite enfance (4 et 5 ans) et de Moniteur d'ateliers à temps libre pour enfants (6 à 12 ans) dans le système national de qualification;

Harmoniser le profil de l'accompagnateur des enfants de 0 à 3 ans avec le profil du moniteur et encadrer la progression de carrière dans l'accueil des enfants de 0 à 5 ans ;

Formation de formateurs en éducation de la petite enfance, destinée aux formateurs des centres pour l'emploi, aux délégations du ME et aux professionnels du secteur ;

Mettre en œuvre un programme de formation continue accessible, simple d'utilisation et basé sur les technologies de l'information ;

Renforcer la rénovation et l'acquisition de matériel pédagogique pour le réseau de crèches et de jardins d'enfants gérés par des organismes publics et privés ;

Mettre en place un système solide d'inspection et d'autorisation qui intègre les deux services - les crèches et les écoles maternelles ;

Développer la formation des professionnels de la petite enfance à la signalisation précoce des enfants à besoins éducatifs particuliers ;

Révision du cadre juridique actuel pour l'enseignement préscolaire et de l'obligation pour chaque organisation d'avoir un enseignant de maternelle, en ouvrant la possibilité de regrouper cette assistance, c'est-à-dire jusqu'à trois organisations engageant le même coordinateur pédagogique sur une base partagée.

Faciliter le processus de demande d'accréditation, avec la création de plateformes *en ligne*, de sites web, etc. et assurer une plus grande diffusion de l'information sur les exigences requises. Établir des normes de qualité claires et accessibles pour tous les prestataires.

II. Introduction

Cette cartographie des services de garde d'enfants dans la ville de Praia est une initiative promue par l'Organisation internationale du travail (OIT) en collaboration avec le gouvernement du Cabo Verde, par l'intermédiaire de l'Institut Cap-verdien pour l'Égalité et l'Équité des Genres (ICIEG). Son principal objectif est de fournir un aperçu complet des infrastructures de garde d'enfants disponibles dans la ville de Praia, afin de soutenir les politiques publiques qui favorisent la conciliation de la vie professionnelle et familiale et qui s'attaquent aux inégalités entre les hommes et les femmes, qui sont fondamentales pour le développement économique et social du Cabo Verde.

La conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale devient de plus en plus importante dans les sphères sociales, politiques et économiques des sociétés contemporaines, permettant aux hommes et aux femmes d'équilibrer plus équitablement leurs obligations professionnelles et familiales. Les données mondiales indiquent que le temps consacré aux tâches domestiques et aux soins incombe de manière disproportionnée aux femmes et aux jeunes filles, que cette répartition inégale des rôles empêche les femmes d'investir du temps en elles-mêmes et conditionne leur accès aux possibilités d'éducation et de formation, à l'emploi et au travail rémunéré, à la protection sociale et réduit même leur volonté de participer à la vie sociale et politique.

Dans ce contexte, la 98e session de la Conférence internationale du travail (Genève, 2009) a renforcé le thème de l'intégration de l'égalité entre hommes et femmes dans la promotion du travail décent (dont la première réglementation remonte à 1920, avec l'adoption de la convention 003 de l'OIT - Convention concernant l'emploi des femmes avant et après l'accouchement - Protection de la maternité), en reconnaissant la conciliation de la vie familiale et professionnelle comme une partie intégrante de la promotion de l'emploi décent et une dimension fondamentale de la promotion de l'égalité et de la lutte contre la pauvreté dans le monde du travail.

Les données récentes de l'enquête sur le travail non rémunéré menée par l'Institut national des statistiques du Cabo Verde (INE), en partenariat avec l'ICIEG, en 2022, révèlent d'importantes inégalités dans la répartition des responsabilités au foyer et des soins dans le pays. L'enquête a révélé que 91% des femmes capverdiennes effectuent des tâches domestiques non rémunérées à leur domicile, contre 62,6% des hommes, ce qui représente un écart de 28,4 points de pourcentage. En outre, les femmes consacrent en moyenne 13,7 heures par semaine à s'occuper d'autres personnes, tandis que les hommes investissent 9,1 heures dans la même activité. Cette surcharge affecte particulièrement les mères célibataires et les personnes en situation de

vulnérabilité, limitant leurs possibilités d'entrer sur le marché du travail, d'accéder à l'éducation et à la formation et de participer à des activités génératrices de revenus (INE, 2022).

Selon le plan national de soins (2017), ce sont les enfants de moins de 6 ans qui demandent en moyenne 28 heures par semaine d'attention et de soins aux personnes qui s'en occupent, ce qui représente un défi supplémentaire pour les familles qui n'ont pas accès à des services de garde d'enfants. Cette situation limite la participation des femmes au marché du travail et a des répercussions négatives sur la productivité et le bien-être des familles. L'absence d'un réseau accessible et complet de services de garde d'enfants limite la capacité des mères, en particulier des femmes chefs de famille, à chercher un emploi rémunéré, ce qui compromet le potentiel de croissance économique du pays¹

2.1 Justification et contextualisation de la cartographie

La cartographie des services de garde d'enfants est centrée sur la municipalité de Praia, la capitale du Cabo Verde et la municipalité ayant la plus forte densité de population du pays. Ces dernières années, la municipalité a connu une croissance démographique rapide, stimulée par l'urbanisation, la migration interne des zones rurales vers la ville et une augmentation significative de la participation des femmes au marché du travail. Ces facteurs contribuent à la demande croissante de services de garde d'enfants et font de la conciliation des responsabilités professionnelles et familiales un défi quotidien pour de nombreuses familles.

Avec 98,2% de la population vivant dans des zones urbaines, Praia est une zone essentiellement urbaine, ce qui renforce la nécessité d'un réseau étendu et accessible de services de garde d'enfants. Praia concentre actuellement environ 26,5 % des crèches et des jardins d'enfants du Cabo Verde, ce qui en fait la région la plus riche en services de ce type dans le pays².

Les services de garde d'enfants comprennent une large gamme de services pour différents groupes d'âge :

- ♦ **De 0 à 3 ans**, ils sont principalement gérés par des structures sociales³, **les crèches**, qui fonctionnent dans leurs propres locaux exclusivement pour les enfants de 0 à 3 ans, ou intégrées à un **jardin d'enfants**, ce qui est le cas le plus fréquent ;

¹ Plan national de soins (2017)

² Diagnostic des centres de garde d'enfants au Cabo Verde, Banque mondiale (2022)

³ L'équipement social est toute structure physique où une ou plusieurs réponses sociales sont développées ou des services sont installés pour soutenir des réponses résidentielles, ambulatoires ou mixtes destinées à différents groupes cibles/utilisateurs. En général, les équipements sociaux visent la protection et l'intégration sociale de certains groupes cibles (enfants, jeunes, personnes âgées, etc.).

- ♦ **Les jardins d'enfants** offrent une éducation **préscolaire**, en tant que sous-système de l'éducation formelle, bien qu'elle ne soit pas obligatoire, et dans la période opposée, ils fournissent des services de soins avec la possibilité d'une permanence complète pour les enfants. Ils accueillent les enfants à partir de 4 ans et, dans de nombreux cas, les enfants de 3 ans ;
- ♦ Il est également fréquent que la **garde des enfants soit** assurée au **domicile de l'enfant** par des employés de maison et/ou des assistantes maternelles, un service utilisé par les classes moyennes pour assurer une prise en charge globale des enfants, en particulier des plus jeunes (de quelques mois à 2 ans), pendant les heures de travail de la famille ;
- ♦ Dans le réseau communautaire, une **prise en charge informelle** est assurée au **domicile de l'aidant**, principalement par des voisins et des parents qui accueillent de jeunes enfants en échange d'une rémunération symbolique. Ce type de garde est surtout utilisé dans les zones périphériques et périurbaines ;
- ♦ À partir de 6 ans, il existe des **activités de temps libre (ATL)**, qui proposent des activités de **loisirs**, des programmes d'études et d'autres activités sportives proposées par les **écoles de formation sportive** qui jouent un rôle dans le développement du sport et dans l'occupation du temps des enfants et des adolescents.

Dans le cadre de ce Mapping, les services formels d'accueil des enfants de 0 à 5 ans (crèches et jardins d'enfants) seront caractérisés, car ils correspondent à la phase de la petite enfance, une période qui nécessite plus de temps pour la prise en charge. Ils représentent également la majorité des services d'accueil existants.

2.2 Objectif de la cartographie

- a. **Cartographie et documentation de l'offre de services de garde d'enfants :** l'OIT, en collaboration avec l'ICIEG, vise à créer une étude détaillée des services disponibles pour les enfants âgés de 0 à 5 ans dans la ville de Praia, en tenant compte de l'accessibilité, de la qualité et de la répartition géographique de ces services. Ce diagnostic sera fondamental pour le pays afin d'orienter les investissements stratégiques et de promouvoir le développement de politiques d'inclusion.
- b. **Promouvoir l'égalité entre les genres et soutenir l'inclusion sociale :** cette cartographie reflète l'engagement de l'OIT et de ses partenaires à relever le défi des inégalités entre les genres au Cabo Verde, où le travail domestique et les soins incombent de manière disproportionnée aux femmes. En créant un réseau de garde d'enfants accessible et de qualité, il sera possible d'élargir les opportunités pour les femmes de se former et d'entrer sur le marché du travail, ce qui contribuera à renforcer leur autonomie économique et sociale.

c. Renforcer le réseau de protection sociale et garantir un accès équitable aux services de garde d'enfants : Encouragée par l'OIT et réalisée en collaboration avec l'ICIEG, cette étude se concentre sur le soutien à la création d'une infrastructure de garde d'enfants accessible à tous les enfants, quel que soit leur statut socio-économique. Ce renforcement du réseau de protection est essentiel pour que les familles puissent concilier travail et responsabilités familiales, en favorisant le développement de l'enfant dans des environnements sûrs et adaptés.

d. Identifier les lacunes et les opportunités pour développer les infrastructures de garde d'enfants : grâce à cette enquête, le gouvernement du Cabo Verde, avec le soutien technique de l'OIT et les conseils de l'ICIEG, sera en mesure d'évaluer les domaines où les besoins et les interventions sont les plus importants, en orientant les ressources et les efforts vers les lieux prioritaires afin d'accroître la portée et la qualité des services de garde d'enfants dans la ville de Praia.

e. Subventionner des politiques publiques basées sur des données concrètes : La cartographie servira d'outil stratégique au gouvernement du Cabo Verde pour élaborer des politiques fondées sur des données concrètes, promouvoir le développement social et économique et renforcer l'engagement en faveur de l'équité entre les genres. Les informations recueillies fourniront un appui solide à l'élaboration de politiques publiques visant à améliorer le bien-être des familles et les conditions de vie des enfants.

2.2.1 Objectifs spécifiques de la cartographie dans la municipalité de Praia

La cartographie des services de garde d'enfants à Praia vise à identifier et à caractériser les services disponibles pour les enfants âgés de 0 à 5 ans, sur la base des critères suivants :

- ◆ Types de prestations : crèches, école maternelle, activités de loisirs (ATL) et soins au domicile de la personne qui s'occupe de l'enfant.
- ◆ Nature des entités de gestion : distinction entre les organisations publiques, privées et à but non lucratif.
- ◆ Situation géographique : enquête sur les zones urbaines, périurbaines, rurales et périphériques afin de mieux comprendre la répartition géographique et les besoins spécifiques de chaque région.

2.3 Méthodologie utilisée et structure du rapport

2.3.1 Approche méthodologique

Afin de mener à bien les principales tâches et d'atteindre les objectifs de la cartographie des services de garde d'enfants à Praia, une approche méthodologique combinant des techniques de recherche quantitative et qualitative a été adoptée. Cette combinaison permet une analyse plus complète et plus détaillée en explorant à la fois les données objectives et statistiques et les perceptions et expériences des personnes impliquées. Sur le plan qualitatif, une analyse approfondie des documents de référence et des principaux résultats des études menées au niveau national a été effectuée, en explorant le contexte social pertinent, ainsi qu'en examinant les documents internationaux pertinents. En outre, des entretiens semi-structurés ont été menés avec des représentants d'organismes publics, d'ONG et d'institutions religieuses afin de recueillir des données administratives, des perceptions et des évaluations.

Le choix de combiner des méthodes qualitatives et quantitatives s'explique par la nécessité de saisir non seulement les données numériques, mais aussi les aspects qualitatifs et contextuels qui influencent l'offre et la demande de services de garde d'enfants. La recherche qualitative était essentielle pour comprendre le contexte, les perceptions et les pratiques des gestionnaires et des personnes en charge des enfants, tandis que la recherche quantitative fournissait des données mesurables qui facilitaient l'analyse et la généralisation des résultats.

2.3.2 Analyse quantitative

Dans le domaine quantitatif, les données administratives ont été systématisées, en compilant les données du Ministère de l'Éducation, du Ministère de la Famille, de l'Inclusion et du Développement Social (MFIDS), et de la mairie, afin d'obtenir une liste du nombre total de services de soins à Praia. Des données statistiques secondaires provenant de l'Institut national des statistiques (INE) et de la Charte sociale ont également été utilisées.

Échantillon

Un questionnaire structuré a été appliqué à un échantillon de 57 crèches et jardins d'enfants, dans le but d'obtenir des informations pertinentes sur les pratiques et les expériences des principaux acteurs concernés. Cet échantillon représente 34% des jardins d'enfants enregistrés auprès du Ministère de l'Éducation et accrédités par MFIDS, qui disposaient de contacts téléphoniques fonctionnels et étaient disponibles dans les délais impartis pour la cartographie. Afin de garantir la représentativité, les services fournis par différents organismes de gestion (Mairies, organismes religieux) dans différentes zones de la municipalité (rurale, urbaine, périurbaine, centre ville) ont été inclus.

Afin de cerner la demande et les besoins non satisfaits, un questionnaire aléatoire a été administré aux mères et aux pères dont les enfants fréquentent ou non des services de

garde d'enfants. Pour l'enquête, une visite a été effectuée sur les marchés de Sucupira et du Plateau, où de nombreux travailleurs informels travaillent et sont parfois accompagnés de leurs enfants parce qu'ils n'ont pas accès à des services de garde d'enfants. En plus des services de garde interrogés, un questionnaire a également été recueilli auprès des familles afin de comprendre leur évaluation de la qualité des services proposés et de leur adéquation à leurs besoins.

Les termes de référence faisaient référence à la cartographie des services formels, c'est-à-dire les crèches et les jardins d'enfants, de sorte que l'enquête et la collecte de données se sont concentrées sur ces services. Toutefois, compte tenu de l'importance des autres types de services, une analyse des autres types de services de garde d'enfants a été incluse, à savoir le cadre juridique, leurs caractéristiques, etc. Toutefois, à titre de recommandation, il est important d'approfondir l'étude des services de garde informels, tant ceux fournis dans les crèches et les jardins d'enfants (entreprises informelles) que ceux fournis au domicile de la personne qui s'occupe de l'enfant (voisins, familles), qui disposent désormais d'un cadre légal.

2.3.3 Visites de terrain et table ronde

Les visites sur le terrain visaient à identifier les bonnes pratiques dans les services de soins reconnus pour leur qualité et leur impact sur la communauté. Elles ont également cherché à caractériser les services alternatifs, tels que les soins fournis au domicile de la personne qui s'occupe de l'enfant et les ATL (activités de temps libre), en évaluant leur potentiel pour répondre à la demande à Praia. La table ronde a réuni des organisations de gestion et des professionnels pour discuter des opportunités et des défis liés au renforcement des systèmes de garde d'enfants.



Conversation avec des responsables de crèches et de jardins d'enfants à Praia (ICIEG, novembre 2024)

2.3.4 Limites de l'étude

En l'absence d'une charte sociale actualisée, les données générales sur les services de soins peuvent être faussées. Il existe une différence significative entre la base de données administrative de la Direction Générale de l'Inclusion Sociale (DGIS), qui compte 229 unités, et celle de la Direction Nationale de l'Éducation, qui en compte 167. Cette différence, de 62 entités enregistrées, peut inclure des services avec une seule garderie ou des services qui ont été identifiés au fil du temps, mais dont il n'est pas certain qu'ils soient toujours en activité.

En outre, l'échantillon de questionnaires a été limité au temps et aux ressources disponibles, de sorte qu'il peut refléter une partie de la population étudiée, mais pas sa totalité. Par ailleurs, la sélection de l'échantillon s'est limitée aux organisations disposant de contacts fonctionnels (mobiles et e-mail). La plupart des contacts figurant sur les listes administratives ne sont pas actifs, ce qui montre que certaines données sont obsolètes.

III. Références conceptuelles pour promouvoir le partage des responsabilités familiales : conventions 156 et 183 de l'OIT

La promotion d'un partage équilibré des responsabilités familiales entre les hommes et les femmes est une dimension essentielle de la réalisation de l'égalité des genres, du bien-être des enfants et du développement durable. L'Organisation internationale du travail (OIT) a encouragé ce partage des responsabilités familiales par le biais de ses conventions.

Le cadre des politiques transformatrices en matière de soins peut s'inspirer de plusieurs de ces instruments, notamment ceux qui sont considérés comme essentiels pour l'égalité, à savoir la convention n° 100 sur l'égalité de rémunération, 1951, la convention n° 111 concernant la discrimination (emploi et profession), 1958, la convention n° 190 sur l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail, 2019, **la convention n° 156 sur les travailleurs ayant des responsabilités familiales, 1981, et la convention n° 183 sur la protection de la maternité, 2000.** D'autres normes internationales du travail peuvent être utilisées pour définir ce cadre, notamment celles qui traitent de la sécurité sociale, des travailleurs domestiques et de la transition de l'économie informelle à l'économie formelle.

Convention n°.156 de l'OIT : Travailleurs ayant des responsabilités familiales

Adoptée en 1981, la convention n° 156 reconnaît l'impact des responsabilités familiales sur la vie professionnelle et promeut des conditions égales pour les travailleurs des deux genres qui ont des responsabilités familiales. Elle vise à éliminer la discrimination et les obstacles qui entravent la permanence et le développement des personnes ayant des responsabilités familiales sur le marché du travail.

La convention n° 156 propose que les États membres adoptent des politiques qui soutiennent les travailleurs ayant des responsabilités familiales et garantissent l'égalité des chances au travail. Ces politiques devraient inclure des mesures visant à assouplir les conditions de travail et à adapter les horaires de travail, en favorisant une organisation du travail plus compatible avec les responsabilités familiales. De cette manière, la convention 156 cherche à faciliter le partage des responsabilités domestiques et familiales entre les hommes et les femmes, et à faire en sorte que les uns et les autres puissent concilier leur travail et leurs rôles familiaux sans compromettre le développement de leur carrière.

Ces objectifs reposent sur la conviction que "le rôle traditionnel de l'homme dans la famille et dans la société doit évoluer autant que celui de la femme si l'on veut parvenir à une véritable égalité entre les hommes et les femmes". Selon la Convention 156, chaque signataire doit, "parmi les objectifs de sa politique nationale, s'efforcer de permettre aux personnes ayant des responsabilités familiales qui exercent ou souhaitent exercer une activité professionnelle d'exercer leur droit de le faire ou d'obtenir un emploi sans discrimination et sans conflit entre leurs responsabilités professionnelles et familiales" (art. 3)⁴.

Convention 183 de l'OIT : protection de la maternité

La convention n° 183, adoptée en 2000, renforce et étend les lignes directrices relatives à la protection de la maternité, considérant que la grossesse et l'éducation des enfants ont un impact significatif sur les femmes au travail. Cet instrument international établit des normes de protection pour les travailleuses enceintes et allaitantes, dans le but de préserver leur santé et de veiller à ce qu'elles ne soient pas victimes de discrimination ou de pénalisation en raison de leur maternité.

Parmi les droits prévus par la convention n° 183 figurent un congé de maternité rémunéré d'au moins 14 semaines, une protection contre le licenciement pendant la grossesse et la période de congé, et le droit à des pauses d'allaitement après la reprise du travail. En outre, la convention n° 183 encourage le partage des responsabilités familiales en établissant que le retour au travail de la mère doit être soutenu par des politiques visant à concilier la vie professionnelle et la vie familiale, y compris le congé parental et des conditions de travail flexibles

Le partage des responsabilités familiales en tant qu'instrument de l'égalité entre les genres

Les deux conventions soulignent l'importance d'une approche intégrée qui promeut l'égalité des chances pour tous les travailleurs, indépendamment de leur genre ou de leurs responsabilités familiales. Le partage équilibré des responsabilités familiales est essentiel pour que les femmes ne supportent pas seules le fardeau de la garde et de l'éducation des enfants, ce qui limite leur participation au marché du travail et perpétue les inégalités. La mise en œuvre des recommandations de ces conventions permet aux hommes et aux femmes de partager les responsabilités familiales et domestiques, contribuant ainsi à une société plus équitable.

⁴ PRENDRE SOIN D'AUTRUI : UN TRAVAIL ET DES EMPLOIS POUR L'AVENIR DU TRAVAIL DÉCENT, OIT

3.1 Le rôle des services de garde d'enfants dans la lutte contre la pauvreté et la promotion de l'égalité des genres

Les services de garde d'enfants jouent un rôle fondamental dans la lutte contre la pauvreté, en particulier dans les contextes où de nombreuses familles sont confrontées à des difficultés économiques. Lorsque les familles ont accès à des services de garde d'enfants abordables et de qualité, les mères en particulier peuvent entrer ou rester sur le marché du travail, contribuant ainsi au revenu familial et réduisant la vulnérabilité économique. Cet accès permet aux deux parents de travailler et d'acquérir une stabilité financière qui profite à l'ensemble de la famille, brisant ainsi le cycle intergénérationnel de la pauvreté.

Dans le contexte de la municipalité de Praia, où la pauvreté et le chômage touchent encore un nombre considérable de familles, les services de garde d'enfants sont essentiels à la lutte contre la pauvreté. Les familles en situation précaire trouvent dans les crèches et les jardins d'enfants une opportunité pour les deux parents, en particulier les mères, de rejoindre ou de rester sur le marché du travail, apportant ainsi une contribution significative au revenu familial. Cette intégration économique renforce les familles et permet un cycle d'amélioration des conditions de vie, en créant un réseau de protection sociale qui contribue à réduire les inégalités et à promouvoir l'autonomie financière.

La promotion de l'égalité des sexes est un autre aspect essentiel des services de garde d'enfants à Praia. Les femmes, qui sont souvent les principales personnes à s'occuper des enfants, sont touchées de manière disproportionnée par le manque de soutien adéquat pour concilier vie professionnelle et vie familiale. En garantissant l'accès à des services de garde d'enfants de qualité, on crée un environnement qui permet un partage plus équilibré des responsabilités familiales, ce qui permet aux femmes de participer plus pleinement au marché du travail, renforce leur position sur le marché du travail et favorise une plus grande autonomie économique. En outre, les services de garde d'enfants encouragent le partage des responsabilités, ce qui favorise progressivement le changement culturel et remet en question les normes traditionnelles en matière de genre, promouvant ainsi une société plus équitable et plus inclusive.

3.2 L'importance des services d'accueil pour le développement du capital humain des enfants

Les premières années de la vie sont cruciales pour le développement des enfants. Investir dans des services de garde d'enfants de qualité contribue directement au développement du capital humain, en favorisant les compétences cognitives, émotionnelles et sociales qui auront un impact positif sur l'avenir de l'enfant. Des

services de garde d'enfants bien structurés offrent une stimulation adaptée à l'âge dans des environnements sûrs et enrichissants où les enfants peuvent apprendre, se socialiser et se développer, ce qui leur permet d'atteindre leur plein potentiel.

Pour la municipalité de Praia, où de nombreux enfants grandissent dans des environnements aux ressources limitées et ont un accès restreint aux stimuli éducatifs, des services de garde d'enfants de qualité représentent une opportunité cruciale pour le développement du capital humain.

Dans un contexte où de nombreux ménages sont confrontés à des difficultés économiques et où le soutien familial est souvent insuffisant, les crèches et les jardins d'enfants offrent une base vitale qui aide à compenser les inégalités de développement. En offrant un départ égal dans la vie à des enfants issus de milieux socio-économiques différents, ces services de garde d'enfants contribuent à une société plus inclusive et offrent une voie vers le progrès social. Le développement sain et bien orienté de ces enfants sera fondamental pour la croissance et la prospérité des générations à venir, car une population bien éduquée et socialement intégrée renforce l'économie et la structure sociale du pays.

En outre, l'accès à des services de qualité réduit les disparités de développement liées aux conditions socio-économiques. Les enfants qui grandissent dans des foyers à faibles revenus, par exemple, sont plus susceptibles de rencontrer des difficultés de développement en raison de facteurs tels que le manque de ressources et de soutien éducatif. Des services de garde d'enfants inclusifs et accessibles contribuent à atténuer ces inégalités en offrant à tous les enfants, quel que soit leur milieu socio-économique, une base solide pour l'apprentissage et la croissance.

3.3 Impact sur les familles en termes de bien-être et d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée

Pour les familles, l'accès à des services de garde d'enfants de qualité représente un soutien crucial au bien-être familial et à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Dans un environnement urbain où de nombreux parents travaillent de longues heures, souvent dans des emplois informels, et où le réseau de soutien familial peut être limité, la sécurité de savoir que leurs enfants sont dans un environnement sûr et adapté apporte un soulagement et réduit considérablement le stress des parents.

Ce soutien permet aux pères et aux mères de se consacrer à leur carrière et à leur développement professionnel, ce qui a un impact positif sur la qualité de vie de la famille et les perspectives de croissance économique. La réduction du stress et l'augmentation de la satisfaction professionnelle qu'apporte un réseau de soutien à la garde d'enfants contribuent à un climat familial plus sain et à une relation plus équilibrée entre les parents. En outre, la possibilité pour les parents de partager les

responsabilités de garde avec l'aide des crèches et des jardins d'enfants favorise un environnement familial plus coopératif et harmonieux, dans lequel les deux parents peuvent contribuer de manière égale aux soins et à l'éducation de leurs enfants.

En aidant les familles à surmonter la pauvreté, en promouvant une répartition plus équitable des responsabilités familiales et en garantissant le développement sain des enfants, la municipalité investit dans l'avenir du Cabo Verde. Cet investissement est essentiel pour créer une société plus juste offrant de meilleures opportunités à tous, et pour garantir que chaque enfant, quel que soit son milieu, ait la possibilité de s'épanouir pleinement. Par conséquent, le renforcement des services de garde d'enfants de qualité est un moyen prometteur de parvenir au développement durable et à l'inclusion sociale dans la plus grande municipalité du Cabo Verde.



Politique publique en matière de garde d'enfants au Cabo Verde

IV. Politique publique en matière de garde d'enfants au Cabo Verde

a. Cadre juridique des services de garde d'enfants

Le secteur de la petite enfance au Cabo Verde a toujours été multisectoriel et transversal entre différents ministères, en particulier entre le Ministère de l'Éducation et le ministère qui supervise le secteur social.

Les jardins d'enfants sont les premiers services de soins formels à fonctionner dans le pays, ayant commencé peu après l'indépendance avec la construction d'espaces pour leur fonctionnement dans diverses municipalités à travers le pays. Ils **faisaient partie de l'éducation préscolaire, en tant que sous-système de l'éducation**, et progressivement, le service a été complété par des services de soins, ce qui a permis d'offrir une prise en charge des enfants à temps plein.

- ♦ La loi fondamentale du système éducatif, dans ses amendements successifs, reconnaît l'éducation préscolaire comme l'un des sous-systèmes d'éducation visant à compléter ou à suppléer les responsabilités éducatives de la famille. L'éducation préscolaire est facultative et s'adresse aux enfants âgés de 4 ans à l'âge d'entrée à l'école primaire.⁵
- ♦ Bien que l'Etat ne fournisse pas de structures préscolaires, la loi établit que, dans la mesure de ses moyens financiers, l'Etat doit adopter des mesures d'incitation et de soutien pour permettre à tous les enfants d'accéder à l'éducation de base après avoir fréquenté l'école maternelle⁶. Elle établit également que le réseau d'éducation préscolaire est essentiellement l'initiative des autorités locales, des initiatives privées sous forme commerciale ou coopérative, et que l'État est chargé d'encourager et de soutenir ces initiatives, en fonction des possibilités existantes, et peut prendre en charge le fonctionnement des jardins d'enfants dans les zones où il n'y a pas d'initiative privée.

Avec la mise en œuvre du Plan national de soins (2017 - 2019), approuvé par la résolution 143/2017 du 6 décembre, des progrès importants ont été réalisés dans la réglementation et la mise en œuvre de la garde d'enfants au Cabo Verde, en particulier grâce à l'approbation d'une législation importante :

⁵ Décret législatif n° 2/2010, du 7 mai, in Suplemento B.O. 17, 1^{re} série

⁶ Décret-loi n° 2/2001 du 7 mai 2010 ; Décret législatif n° 13/2018 du 7 décembre 2010.

i. Le décret-loi n° 58 de 2018 établit les conditions minimales de fonctionnement des crèches, à savoir l'organisation de chaque crèche, la constitution des groupes d'enfants, l'organisation des locaux, les horaires d'ouverture, les règles d'admission, d'inscription et les contrats du personnel (exigences).

- ♦ La loi s'adresse aux municipalités, aux entités privées, aux institutions publiques et aux personnes impliquées dans l'administration et l'organisation des crèches. Elle établit que les crèches peuvent fonctionner comme des établissements autonomes, être intégrées à d'autres établissements d'enseignement plus complets ou fonctionner avec des entreprises ou des services pour l'agrément des enfants de leurs employés, ouvrant ainsi la possibilité d'un service diversifié et adapté au contexte.
- ♦ Pour fonctionner, tout service de crèche doit obtenir une accréditation de la Direction Générale de l'Inclusion Sociale, qui doit au préalable inspecter les conditions minimales prévues par la loi. La loi est entrée en vigueur en 2018 et les organisations disposent d'une période de 18 mois pour s'adapter aux conditions requises et demander l'accréditation.
- ♦ La loi permet à l'organe compétent du département gouvernemental chargé de la famille et de l'inclusion sociale d'accorder des subventions de fonctionnement et autres aux fournisseurs de crèches, en particulier dans les zones d'intervention prioritaire, *à savoir les zones où la main-d'œuvre féminine est plus importante, où le taux de natalité est plus élevé et où la tendance est d'attirer une population plus jeune*. Dans le cas où l'organisme gestionnaire reçoit une subvention, il doit garantir l'accueil des enfants vivant dans la zone, en les exemptant de la redevance mensuelle, et présenter des bilans trimestriels et des comptes annuels au service visé à l'alinéa précédent.

ii. Le Décret-loi n° 79/2021, qui définit les conditions d'accès à la Carte Professionnelle et l'exercice de l'activité d'assistant maternel (garde d'enfants), répond à la nécessité de diversifier les modèles d'accueil, en particulier dans les zones rurales et les localités où le nombre d'enfants de ce groupe d'âge est faible.

- ♦ La loi définit les modalités d'accès à la profession d'assistant maternel et à l'exercice de son activité. Elle s'applique aux personnes qui souhaitent exercer cette activité professionnelle dans le cadre d'une crèche ou en contractant la prestation de service directement avec les parents, ainsi qu'à celles qui exercent l'activité à domicile pour leur propre compte. Elle vise à offrir à l'enfant un environnement sûr et familial, les conditions nécessaires à son plein développement et des soins adéquats, ainsi qu'à faciliter la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle pour le ménage de l'enfant.

- ♦ La profession d'assistant maternel ne peut être exercée que sur autorisation délivrée par les services compétents du département du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, qui délivre la carte professionnelle, et par le département gouvernemental chargé de la famille et de l'inclusion sociale, qui délivre l'autorisation d'exercer la profession à domicile.
- iii. **Le décret-loi n° 63/2020, qui établit les règles régissant les conditions de prestation de services, d'installation et de fonctionnement des structures d'accueil**, définit les services d'accueil comme suit : centres de jeux/loisirs (ATL), centres d'accueil et d'occupation pour les enfants à risque et services d'aide à domicile. À l'exception des crèches, qui ont leur propre statut, la loi fixe les conditions d'autorisation de construction et de fonctionnement et donne à la DGS le pouvoir d'émettre un avis lors de la demande de construction (à la mairie) et d'évaluer et d'accorder une autorisation de fonctionnement.⁷
- iv. Avec l'approbation de **l'arrêté ministériel 36/2024 du 9 août, qui établit les conditions de la garde à domicile**, s'ouvre la possibilité de diversifier et de formaliser un type de service qui pourrait constituer une alternative pour les lieux où le nombre d'enfants de 0 à 3 ans est faible, comme les zones rurales et les quartiers périphériques éloignés des centres urbains.
- ♦ Une garde d'enfants à domicile est une personne qui travaille dans le domaine de la garde d'enfants de zéro à trois ans, ou jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge d'entrer dans l'enseignement préscolaire, à son domicile, en tant que travailleur indépendant ;
 - ♦ La loi établit que le nombre d'enfants à héberger, qui, bien que dépendant des conditions du foyer, est fixé à un maximum de cinq (5), en comptant les enfants du foyer qui sont en âge d'être scolarisés, et qu'un enfant handicapé au maximum peut être hébergé ;

⁷ Documents nécessaires pour demander l'exploitation d'équipements sociaux : Documentation prouvant l'identité du demandeur ou, dans le cas d'une personne morale de droit privé, l'enregistrement et les statuts de l'organisation fondatrice ; Décision de création, dans le cas d'une autorité locale ou d'un autre organisme officiel, approuvée par l'organe compétent ; Numéro d'identification fiscale ; Extrait du casier judiciaire du demandeur ou, dans le cas d'une personne morale de droit privé, des administrateurs, gérants ou membres des organes de direction respectifs ; Preuve d'une situation fiscale régularisée, le cas échéant ; Document prouvant le titre de possession ou d'utilisation des locaux ; Licence ou autorisation d'utilisation des locaux délivrée par la mairie compétente ; Liste du personnel, indiquant les catégories respectives, les diplômes et le contenu fonctionnel ; Projet de règlement intérieur ; Projet de contrat à signer avec les utilisateurs ou leurs représentants, lorsque cela est requis aux termes de l'article 23 du Code civil ; Projet de contrat à signer avec les utilisateurs ou leurs représentants, lorsque cela est requis aux termes de l'article 23 du Code civil ; Projet de contrat à signer avec les utilisateurs ou leurs représentants, lorsque cela est requis aux termes de l'article 23 du Code civil.^o

- ♦ L'activité de garde d'enfants à domicile ne devient effective qu'avec l'agrément du département gouvernemental responsable du domaine de la famille et de l'inclusion sociale, par le biais d'un processus spécifique.

La loi sur la protection des enfants et des adolescents⁸ bien que principalement axée sur la protection des enfants à risque, comporte également des mesures qui ont un impact sur la garde d'enfants. Par exemple, cette loi préconise la création d'environnements sûrs et stimulants pour tous les enfants, y compris ceux qui fréquentent les crèches et les jardins d'enfants, en veillant à ce que ces institutions respectent les normes relatives aux crimes contre les enfants et les adolescents, ainsi que le code de la famille, qui régit les questions de garde, de tutelle et d'adoption. Cette loi est complétée par d'autres réglementations, telles que le code pénal, qui prévoit des sanctions, et des réglementations internationales comme la convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant. En ratifiant les conventions sur la sécurité et la prise en charge, le Cabo Verde a intégré ces principes dans son système juridique, renforçant ainsi son engagement à protéger les droits des enfants et des adolescents.

Tableau n° 1: Résumé du cadre réglementaire pour les services de garde d'enfants

2001	<u>Décret-loi n° 2/2001</u> du 7 mai 2010 ; Décret-loi n° 13/2018 du 7 décembre - Loi fondamentale du système
2017	Résolution n° 143/2017 - Approbation du plan national de soins (2017 à 2019)
2018	<u>Décret-loi n° 58/2018</u> - Établit les règles de fonctionnement des centres de
2018	<u>Ordonnance n° 27/2018</u> du 08 août : Gratuité de l'inscription et de la fréquentation de l'enseignement pour les personnes en situation de handicap
2019	Joint Order no. 1/2019 - Établissement de la profession d'aide-soignant dans le Catalogue National des
2021	<u>Décret-loi n° 79/2021</u> - Définit les conditions d'accès à la carte professionnelle et l'exercice de l'activité de puériculteur.
2021	Décret-loi n° 63/2020, qui établit les règles régissant les conditions de prestation de services, d'installation et de fonctionnement des établissements de soins (ATL)
2023	<u>Décret-loi n° 3/2023</u> : création du Fonds social – « Fonds MAIS »
2024	<u>Ordonnance 36/2024</u>, du 9 août Établit les conditions d'hygiène et de sécurité appropriées que doit remplir le titulaire d'une carte professionnelle qui souhaite exercer une activité de garde d'enfants à son domicile, ainsi que

⁸ Loi n° 50/VIII/2013

	les procédures à suivre par la Direction Générale de l'Inclusion Sociale dans le cadre du processus d'évaluation.
--	---

b. Cadre stratégique et institutionnel

Le plan stratégique du pays pour le développement durable (PEDS), conforme à l'Ambition 2030, identifie le renforcement du capital humain comme un élément clé du développement du pays au cours des dix prochaines années, reconnaissant le rôle fondamental des services de garde d'enfants dans l'amélioration du développement sain et harmonieux des enfants et de l'autonomisation économique des femmes.

Le gouvernement a réaffirmé son engagement à réaliser l'accès universel à l'éducation préscolaire à travers divers documents de planification dans les domaines de la lutte contre la pauvreté, de l'éducation, de l'égalité des sexes et de la protection sociale. Outre l'importance de toutes les mesures qui renforcent les revenus (emploi, RSI, Inclusion productive, Pension sociale) ou améliorent substantiellement leur niveau de vie (amélioration des conditions de logement), le gouvernement assume dans le PEDS II que *l'action sociale scolaire sera renforcée pour universaliser l'enseignement préscolaire au plus tard en 2023 et atteindre au moins 90 % des enfants âgés de 4 à 5 ans fréquentant le système d'enseignement préscolaire formel, les enfants ayant au moins 80% des compétences cognitives, 95% des compétences socio-émotionnelles, 80% des compétences motrices et 80% des compétences linguistiques et de communication à l'entrée à l'Enseignement de Base (EB). La couverture en 2022 était de 80,2 %*⁹.

Selon le **Plan stratégique pour l'éducation et l'enseignement supérieur (2022 - 2026)**, l'éducation de la petite enfance comprend la crèche (de 0 à 3 ans) et le préscolaire pour les enfants de 4 à 5 ans. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire, l'État a adopté le principe de développer une politique intégrée, en vue de créer les conditions de son universalisation à travers un ensemble intégré de politiques impliquant le gouvernement central, les autorités locales et les organisations de la société civile.

Le plan stratégique susmentionné fait de l'éducation préscolaire : compétences initiales pour tous les enfants l'un de ses programmes. L'objectif de l'État est de "garantir un enseignement préscolaire universel qui induise le développement intégral de l'enfant dans les dimensions cognitive, socio-affective et physique-motrice, en le préparant à l'entrée dans l'enseignement de base".

L'approbation du **Plan national de soins (2017)** marque la reconnaissance de l'importance des soins en tant que politique de protection sociale et la promotion de l'égalité des genres, définissant le public cible des soins comme les enfants âgés de 0 à

⁹ PEDS II (2023)

12 ans, avec une priorité donnée à la tranche d'âge de 0 à 3 ans. Il établit comme priorité la création d'un réseau municipal de crèches en vue d'universaliser progressivement la couverture, reconnaissant la nécessité de réfléchir à une diversité de modèles de protection et d'éducation des enfants, qui devraient être conçus en fonction des besoins et des ressources disponibles des municipalités.

La stratégie nationale pour l'éradication de la pauvreté extrême (ENEPE) affirme que l'éducation est le principal moyen d'échapper à la pauvreté et d'assurer l'égalité des chances et la mobilité sociale, brisant ainsi le cycle de la transmission générationnelle et de la reproduction sociale de la pauvreté. Il propose des mesures pour l'accès à l'école maternelle, dans le but de subventionner la fréquentation des jardins d'enfants privés par les enfants issus de familles des groupes 1 et 2 de la CSU et par les enfants handicapés. Il propose également d'étendre le réseau préscolaire public en transférant des ressources aux municipalités et aux organisations à but non lucratif en tant qu'organismes de gestion des établissements préscolaires. Ces mesures sont incluses et budgétisées dans le plan de soutien social pour l'éducation et la formation des adolescents et des jeunes (2023-2026).

Le Plan national pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2021-2025), un instrument qui facilite la mise en œuvre de la stratégie du Programme gouvernemental visant à "renforcer la transversalité des politiques de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment à travers le principe de différenciation positive en faveur des femmes", choisit la productivité et le développement de l'autonomie économique des femmes comme l'un de ses domaines d'intervention. Parmi les mesures qu'il propose, il y a l'accompagnement de la mise en place d'un système de soins et la promotion de la coresponsabilité dans les soins familiaux. À cette fin, l'ICIEG a dirigé la mise en œuvre du **Programme de conciliation de la vie familiale et de l'activité professionnelle**.

c. Ancrage institutionnel de la gestion des services de soins

L'ancrage institutionnel pour la gestion des services d'aide à l'enfance implique la création d'une structure solide d'entités, de politiques et de réglementations qui garantissent la fourniture et la supervision de services de qualité visant au développement, à la protection et au bien-être des enfants. Au Cabo Verde, cet ancrage est constitué de différentes institutions et organes gouvernementaux qui collaborent à la mise en œuvre et au suivi des politiques de prise en charge des enfants, en particulier de la petite enfance.

Le réseau des services de garde d'enfants est essentiellement l'initiative des autorités locales et des institutions officielles, ainsi que des entités privées constituées sous forme commerciale ou coopérative. L'État est chargé de définir les politiques et de créer les conditions de leur mise en œuvre, de soutenir les initiatives publiques et privées de création de jardins d'enfants et de superviser leur fonctionnement.

Les principales institutions et leurs fonctions

- ♦ **Ministère de la famille, de l'inclusion et du développement social (MFDIS) :** ce ministère est chargé de formuler des politiques publiques visant le développement social, l'égalité des sexes et le soutien aux familles, y compris des programmes spécifiques de garde d'enfants. Ce ministère travaille en partenariat avec d'autres organismes pour veiller à ce que les crèches et les jardins d'enfants respectent les normes de qualité et de sécurité, ainsi que pour promouvoir des politiques d'inclusion pour les enfants en situation de vulnérabilité. Le ministère supervise l'Institut Cap-verdien pour l'Égalité et l'Équité entre de Genre.¹⁰
- ♦ **Ministère de l'Éducation :** ce ministère est chargé d'intégrer l'éducation de la petite enfance dans le système éducatif du pays, de promouvoir des programmes de formation pour les professionnels du secteur et d'établir des lignes directrices pédagogiques pour les crèches et les jardins d'enfants. En outre, le ministère définit et réglemente le programme et les normes éducatives pour la petite enfance, en veillant à ce que le développement cognitif et social des enfants soit prioritaire. Cette mission est réalisée dans chaque municipalité par la coordination pédagogique locale, qui est assurée par les délégations scolaires (services déconcentrés du Ministère de l'Éducation), les coordinateurs de l'éducation préscolaire étant chargés d'assister, de guider et de superviser la pratique pédagogique des éducateurs, des moniteurs et des tuteurs dans la municipalité où ils se trouvent.
- ♦ **Les autorités locales** jouent également un rôle important, étant donné que l'offre publique de jardins d'enfants est actuellement assurée uniquement par les mairies. Le statut des municipalités du Cabo Verde, approuvé par la loi 134/IV/95 du 3 juillet, établit comme l'une des compétences des autorités

¹⁰ Le décret-loi 63/2021, qui établit la structure et les règles de fonctionnement du MFDIS, définit la Direction générale de l'inclusion sociale (DGIS) comme le service responsable de "l'organisation et de la mise en œuvre des lignes directrices du système national de soins". Elle dispose d'un service de soins géré par un directeur de service et met en œuvre différents projets dans le domaine des soins et du préscolaire dans le but d'accroître l'offre du réseau public et l'accès aux enfants issus de familles pauvres et aux enfants handicapés. C'est le service responsable de l'accréditation et de l'inspection des structures d'accueil des enfants.

locales dans le domaine de l'éducation, "la construction, l'équipement, la gestion et l'entretien des infrastructures d'éducation préscolaire".

- ♦ **L'Institut Cap-verdien pour l'Équité et l'Égalité de Genre (ICIEG)** est l'institution publique dédiée à la promotion de l'égalité de genre au Cabo Verde. Dans le cadre du Plan national pour l'égalité des genres (PNIG 2022-2026), il élabore des actions visant à éliminer la discrimination fondée sur le genre, à renforcer l'autonomie des femmes et à promouvoir leur participation économique et politique. Le Care Agenda a été introduit dans le cadre des politiques de genre.
- ♦ **Institut Cap-verdien pour l'Enfance et l'Adolescence (ICCA)** : cet institut joue un rôle central dans la protection des droits des enfants et des adolescents au Cabo Verde. Il supervise la mise en œuvre des politiques de protection de l'enfance, veille à ce que les institutions de soins respectent les droits de l'enfant et encourage les interventions en cas d'abus, de négligence ou d'autres violations. L'ICCA offre également un soutien psychosocial et participe à la formation des professionnels travaillant dans les services d'aide à l'enfance.
- ♦ **Entités de solidarité sociale (organisations de la société civile : ONG ; fondations et entités religieuses)** : elles jouent un rôle important dans la fourniture de services de garde d'enfants, notamment de crèches et de jardins d'enfants. Ces institutions, généralement liées aux églises catholiques et protestantes, sont ancrées dans les communautés et contribuent à répondre à la demande de ces services. Les garderies liées à des organisations caritatives favorisent souvent l'intégration dans la communauté et offrent un soutien supplémentaire aux familles, tel que des programmes d'orientation parentale, un soutien psychosocial et des activités visant au développement de l'enfant dans un environnement sûr et accueillant.

d. Mesures de développement des services de garde d'enfants

Les politiques publiques et les mesures de protection de la petite enfance consistent en des services et des programmes destinés à promouvoir la survie, la croissance, le développement et l'apprentissage - notamment dans les domaines de la santé, de la nutrition et de l'hygiène, ainsi que du développement cognitif, social, émotionnel et physique - entre la naissance et l'entrée à l'école primaire. Ces programmes familiarisent les très jeunes enfants avec l'éducation institutionnalisée en dehors du contexte familial ; ils ont une dimension éducative explicite et visent à préparer les enfants à l'éducation de base.

Les politiques publiques pour le développement de la garde d'enfants au Cabo Verde ont évolué au fil du temps, dans le but de garantir un accès universel et de qualité à l'éducation et aux services de garde pour les enfants. Reconnaisant la petite enfance comme une phase critique du développement humain, ces politiques reflètent l'engagement du gouvernement à garantir des environnements sûrs, sains et stimulants pour que les enfants puissent grandir, ainsi qu'à offrir un soutien aux familles, en particulier celles qui sont confrontées à des situations de vulnérabilité socio-économique.

Encadré 1 : Principales politiques publiques en matière de garde d'enfants dans le pays

Universalisation de l'enseignement préscolaire

L'éducation préscolaire est un domaine prioritaire des politiques publiques du Cabo Verde, étant donné l'importance du développement global des enfants dès les premières années de leur vie. Dans cette optique, le gouvernement capverdien a fait de l'universalisation de l'éducation préscolaire une priorité, afin que tous les enfants, quel que soit leur milieu socio-économique, puissent fréquenter des crèches et des jardins d'enfants de qualité. Ceci est prévu dans le Pilier 1 du SDP, à travers l'Objectif 1 : Consolider l'accès et promouvoir un système formel d'éducation préscolaire universelle et de qualité pour tous les enfants âgés de 4 à 5 ans d'ici 2030.

Grâce à des subventions, la DGIS garantit l'accès et la permanence des enfants de 0 à 5 ans appartenant à des ménages classés dans les groupes 1 et 2 du registre social unique et des enfants handicapés dans les établissements préscolaires (jardins d'enfants) et les crèches, avec un financement provenant du budget de l'État. Les enfants handicapés fréquentent gratuitement les jardins d'enfants, qu'ils soient publics ou privés. La fréquentation des établissements privés est prise en charge par le FICASE.

Le MFIS lance un "appel à subventions pour financer des projets dans le domaine de la garde d'enfants et de l'éducation préscolaire" pour les organisations non gouvernementales (ONG), dans le but de renforcer la capacité des organisations de la société civile à but non lucratif à mettre en œuvre des projets qui subventionnent les services et l'équipement pour la fourniture de services de garde d'enfants.

Qualification et formation des professionnels de l'éducation de la petite enfance

La formation et la qualification continue des professionnels travaillant dans les crèches et les jardins d'enfants sont cruciales pour la qualité des soins fournis. Dans le cadre de la stratégie visant à garantir une prise en charge pédagogique adéquate des enfants dans la petite enfance, le gouvernement, par l'intermédiaire du ministère de la famille et de l'inclusion sociale et du ministère de l'éducation, en partenariat avec d'autres entités, promeut des programmes de formation pour les éducateurs, les moniteurs, les soignants et les autres professionnels dans ce domaine, en mettant l'accent sur les meilleures pratiques en matière de garde d'enfants, de sécurité et de développement pédagogique adéquat pour les enfants. Grâce au Fonds pour l'emploi et la formation professionnelle et à d'autres projets MFIDS (ICIEG et DGIS), les jeunes femmes et les professionnels qui travaillent sans formation ont accès à une formation en matière de garde d'enfants.

Subventionner les crèches et soutenir les familles à faibles revenus

Afin de rendre les services de garde d'enfants accessibles aux familles à faibles revenus, le gouvernement cap-verdien a mis en place des programmes de subventions et des incitations financières pour les ménages des groupes I et II du RSI. Ces politiques visent à minimiser les coûts pour les familles vulnérables et à garantir l'accès de leurs enfants à des soins sûrs et à une éducation précoce. Toujours dans le cadre du soutien aux familles à faibles revenus, avec un financement de la Banque mondiale et destiné aux bénéficiaires du programme d'inclusion productive (PI), le gouvernement a fourni un soutien financier pour la fréquentation des crèches pendant une période d'un an.

Politique nationale d'égalité entre les femmes et les hommes

La politique nationale d'égalité des sexes a également des répercussions sur le développement des services de garde d'enfants, car elle vise à garantir l'égalité des chances entre les filles et les garçons. Cela se traduit par un accès équitable aux services d'éducation de la petite enfance et par la promotion d'un environnement sans discrimination où tous les enfants peuvent développer leur potentiel, indépendamment de leur genre ou de leur milieu social. L'Institut Cap-verdien pour l'Égalité et l'Équité de Genre (ICIEG) a mis en œuvre des projets visant à soutenir la formation des soignants et à sensibiliser les entreprises privées pour qu'elles fournissent des espaces de soins sur le lieu de travail afin d'aider les familles ayant des responsabilités dans ce domaine. Il a adopté, comme mesure pouvant être étendue à tous ses projets, la fourniture de services de soins à ses stagiaires, afin de garantir non seulement l'accès, mais surtout la permanence et l'achèvement de la formation.

Soutien à la création de normes de qualité pour les crèches et les jardins d'enfants

L'élaboration de normes de qualité et de lignes directrices pour les services de crèche et de jardin d'enfants a été mise en œuvre pour garantir que les enfants sont pris en charge dans des environnements sûrs et appropriés. Dans ce contexte, le MFIDS et le ministère de l'éducation, en partenariat avec l'UNICEF, ont fourni aux jardins d'enfants du matériel pédagogique pour améliorer la qualité des interventions.



L'offre de services de garde d'enfants à Praia

V. L'offre de services de garde d'enfants à Praia

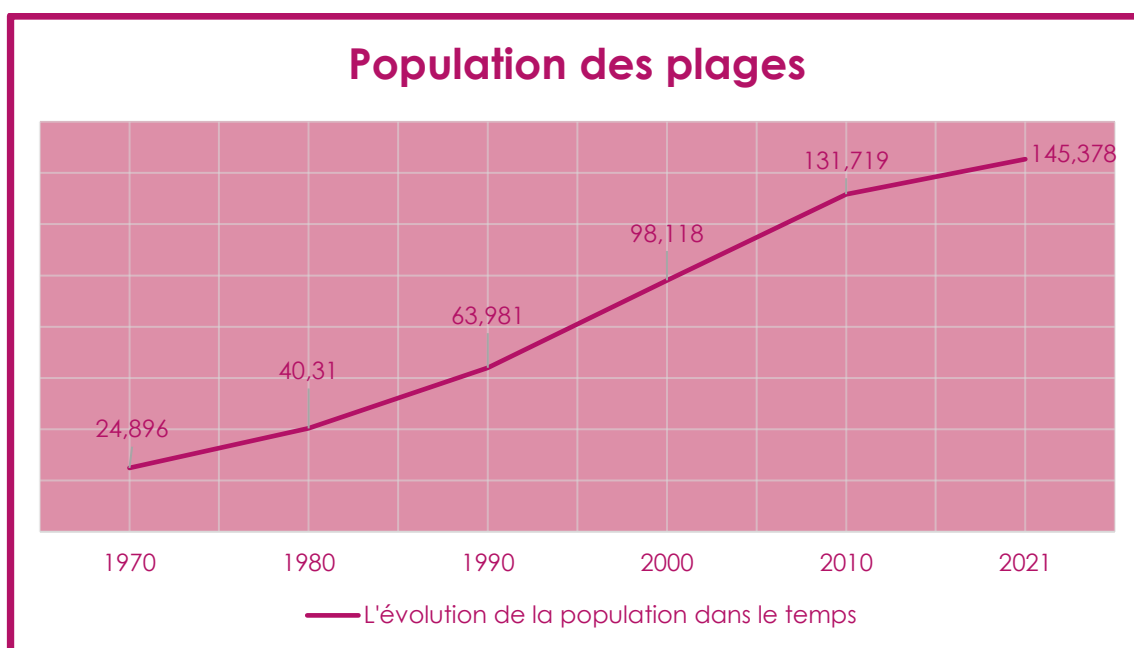
Les quatre facteurs clés liés à la demande sont : (i) la disponibilité des services ; (ii) la viabilité économique ; (iii) l'accessibilité ; et (iv) la qualité. Les normes culturelles et sociales des parents se reflètent dans ces quatre dimensions lorsqu'ils décident de choisir des services de garde d'enfants. La disponibilité indique si les services de garde d'enfants sont effectivement disponibles ; l'accessibilité économique se concentre sur les coûts des services de garde d'enfants, car des coûts élevés constituent souvent un obstacle et peuvent également décourager les parents d'utiliser les services de garde d'enfants disponibles ; l'accessibilité indique la facilité d'accès aux services de garde d'enfants ; et la qualité indique l'ensemble des facteurs décrits dans la section précédente (c'est-à-dire la main-d'œuvre, le programme d'études, etc.) qui peuvent avoir un fort impact sur la demande. (Cabo Verde Human Capital Review et Ramping Up Investments in Childcare, World Bank (2023).

La ville de Praia, fondée en 1615, est la capitale du pays et le plus grand centre urbain du Cabo Verde, concentrant une grande partie de la population et étant la principale destination des migrations internes et internationales. Située sur la côte sud de l'île de Santiago, elle a une densité de population de 1485 habitants/km² et couvre une superficie de 102,6 km².

La municipalité est divisée en trois paroisses - Nossa Senhora da Graça, São João Baptista et Santíssimo Nome de Jesus - et 77 quartiers et 09 localités, répartis en sept zones : Praia Centre ; Nord-Ouest ; Nord ; Ouest ; Est ; Sud-Ouest et Sud, où se trouvent les deux quartiers les plus peuplés : Palmarejo et Achada S. António.

Elle compte 145 378 habitants (50,6 % de femmes et 49,4 % d'hommes), soit 29,6 % de la population totale du pays et 53,1 % de la population de l'île de Santiago. La taille moyenne des ménages est de 3,2 personnes. La majorité de la population vit dans des **zones urbaines (98,2 %)**, Praia étant la municipalité la plus urbanisée du pays (**97,1 %**)

Graphique 1 : Évolution de la population dans la municipalité de Praia



Source : INE (2022)

C'est la municipalité qui compte le plus grand nombre d'enfants et d'adolescents (de 0 à 17 ans), avec un total de 49 826 individus, ce qui correspond à 34,2 % de la population de la ville. Les enfants âgés de 0 à 3 ans représentent **22,6 %**

Le pourcentage d'**enfants et d'adolescents vivant dans des ménages nucléaires monoparentaux** est relativement plus élevé que le chiffre national (**21,0 %**). Environ **42% des enfants et adolescents ont un niveau de confort moyen et 19,2 % un niveau élevé.** Environ **62 % des ménages avec enfants et adolescents à Praia sont représentés par des femmes.** Bien qu'il n'y ait pas de données spécifiques, les chiffres globaux montrent que les représentantes exercent des professions élémentaires : (**31,4%**), **personnel de service et de vente (28,5 %)**, spécialistes des activités intellectuelles et scientifiques (10,9 %), tandis que chez les représentants masculins, les professions les plus courantes sont les suivantes : artisans et travailleurs assimilés (22,7%), personnel des services et de la vente (15,2%), professions élémentaires (12,6%), agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la pêche et de la sylviculture (11,9%), conducteurs de machines, ouvriers de l'assemblage (10,2 %) et spécialistes des activités intellectuelles et scientifiques (9,5%).

Les enfants et adolescents de 5 à 17 ans handicapés représentent un total de 6 054 individus, dont 3 014 hommes (49,8%) et 3 040 femmes (50,2%), ce qui correspond à 5,1% de tous les enfants et adolescents de 5 à 17 ans, et à **12,8% de la population handicapée totale** du Cabo Verde. Cependant, le pourcentage de la population handicapée âgée de 5 à 9 ans est plus faible, à savoir 3,8%.¹¹ **28,4 % des enfants handicapés vivent à Praia.**

Praia abrite la plupart des services de l'administration publique de l'État et le siège des trois branches du gouvernement : législative, exécutive et judiciaire. Dans le secteur privé, selon les données du recensement des entreprises, la municipalité de Praia abrite 27,5 % des entreprises actives du pays et environ 54,6 % des unités de production informelles, dont 36 % dans le secteur des services et 35 % dans celui du commerce.

Le taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus **65,4 %**, soit le deuxième taux national, avec la municipalité de Boavista en tête, et supérieur à la moyenne nationale de 58,2 %. **Le taux d'emploi est de 56,6 %**, également supérieur à la moyenne nationale (51,8 %) et le **taux de sous-emploi** est de **12,3 %**, supérieur à la moyenne nationale de 12,1 % et **51,8 % des emplois sont informels**, juste en dessous de la moyenne nationale de 52,7 %. Le taux de **chômage des plus de 15 ans** s'élève à **13,5%**, au-dessus de la moyenne nationale (11,0 %). Les données publiées sur la population inactive ne sont pas ventilées par municipalité, mais les données nationales indiquent qu'une grande **majorité de la population inactive est composée de femmes (58,7 %)** et de jeunes âgés de 15 à 34 ans (46,0 %), dont 32,8 % sont âgés de 15 à 24 ans et 13,1 % de 25 à 34 ans. Parmi la population âgée de 25 à 64 ans, **26,4 % déclarent ne pas chercher de travail pour des raisons de "responsabilités personnelles et familiales"**. (IMC)

La municipalité de Praia, comme en 2022, **reste en tête de liste des municipalités ayant la valeur la plus élevée de l'indicateur de l'indice de cohésion territoriale (ICT)**, avec 172,8 points, suivie par la municipalité de São Vicente, avec un ICT de 151,7 points.

Sur les 44 352 ménages résidents, 91,4 % ont accès à l'électricité, 86,5 % à une salle de bain et 65,1 % au réseau public d'eau. L'analyse de l'**indicateur du niveau de confort des ménages** au niveau national montre que la majorité des Cap-Verdiens (61,4 %) vivaient dans des ménages ayant un niveau de confort positif, 36,3 % ayant un niveau de confort moyen, 13,2 % un niveau élevé et 11,9 % un niveau très élevé. À Praia, **32,7% des habitants ont un niveau de confort très faible et faible** (7,2 % et 25,5 % respectivement). Environ 34,2 % ont un niveau de confort moyen et 20,9 % un niveau très élevé.

¹¹ Handicap, INE, 2021

5.1 Accessibilité des services de garde d'enfants dans la municipalité de Praia

Dans le contexte de la garde d'enfants, l'accessibilité fait référence à une série de facteurs qui garantissent que toutes les familles, indépendamment de leur situation géographique, de leur statut économique ou de leurs besoins spécifiques, peuvent accéder aux services de manière équitable. Elle implique la proximité physique des services, c'est-à-dire la facilité avec laquelle les familles peuvent se rendre dans les institutions, mais aussi des aspects tels que la facilité d'accès financier - qui peut inclure des coûts abordables ou des programmes de subvention pour les familles à faible revenu - et la disponibilité de ces services, comme le nombre de places vacantes et les horaires flexibles qui favorisent la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale. En outre, l'accessibilité englobe également l'inclusion sociale, en veillant à ce que tous les groupes d'enfants, y compris ceux souffrant de handicaps, puissent bénéficier de ces services.

5.1.1 Couverture géographique¹²

La proximité géographique du domicile des familles facilite la routine quotidienne, la rendant plus pratique et plus efficace. Pour les mères et les pères qui travaillent loin de chez eux, la possibilité de déposer et de récupérer leurs enfants dans un lieu proche de leur domicile réduit le temps de déplacement et les difficultés logistiques. C'est particulièrement important pour les familles qui ne disposent pas d'un réseau de soutien familial ou de moyens de transport accessibles. C'est l'un des aspects décisifs dans le choix des services de garde d'enfants et il conditionne souvent l'intégration même des enfants dans l'enseignement préscolaire. Environ **43% des familles interrogées dans le cadre de ce mapping ont déclaré que "la localisation à proximité du domicile et/ou du lieu de travail" était le critère principal pour inscrire leur enfant.**

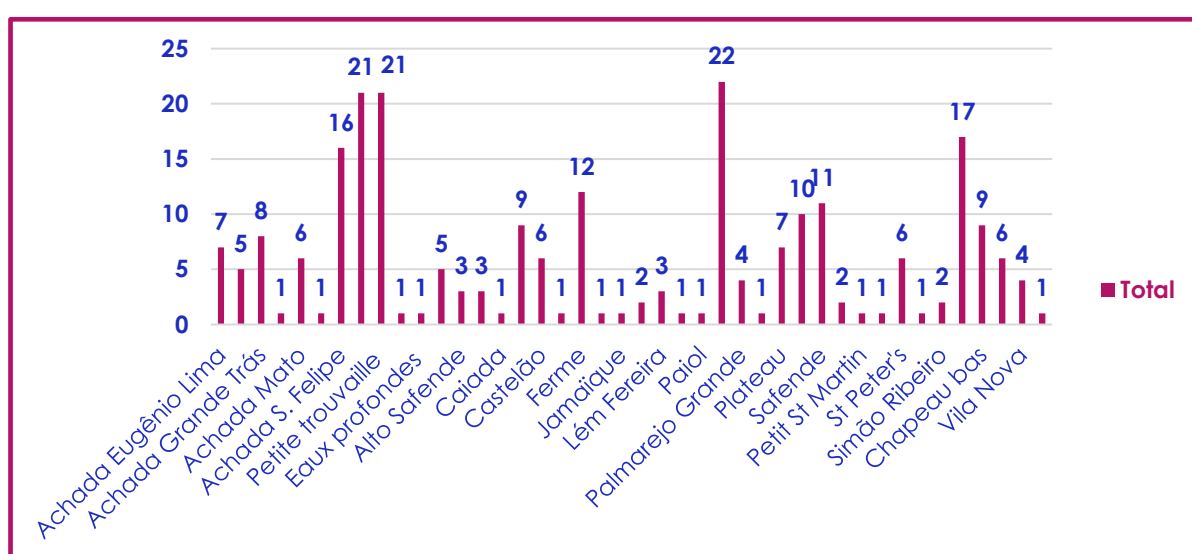
En croisant les différentes sources administratives, un total de **deux cent trente-neuf (239) crèches/jardins d'enfants** ont été recensés, répartis dans 42 quartiers/localités de la ville. **Cent soixante-sept (167) jardins d'enfants ont** été identifiés pour l'année scolaire 2024-2025 dans le réseau d'éducation préscolaire coordonné par le Ministère de l'Éducation.

¹² En l'absence d'une Charte sociale actualisée (publiée pour la dernière fois en 2010), la cartographie s'est basée sur des données administratives recueillies auprès du ministère de la famille, de l'inclusion et du développement social, du ministère de l'éducation et du conseil municipal de Praia, afin de déterminer le nombre de services de garde d'enfants agréés dans la municipalité de Praia.

On constate que le plus grand nombre de services à l'enfance se trouve dans les quartiers où la densité de population est la plus élevée, avec un fort investissement de la part du secteur privé. La majorité des services sont situés dans les zones résidentielles de la ville, avec une plus grande concentration dans le **nord de la ville**, en particulier dans les quartiers d'Achadinha (19) ; Achada S. Filipe (16) ; Ponta D Água (10) ; Calabaceira (9) ; et le **sud**, où les quartiers les plus peuplés sont : Palmarejo (26) et Achada Santo António (21).

Dans les zones rurales de la municipalité, le service est assuré uniquement par l'autorité locale et il existe au moins un jardin d'enfants dans les villes rurales de la municipalité (S. Francisco, S. Tomé, S. Martinho Pequeno).

Graphique 2 : Services de garde d'enfants par quartier dans la municipalité de Praia



Source : Élaboration propre sur la base de données administratives

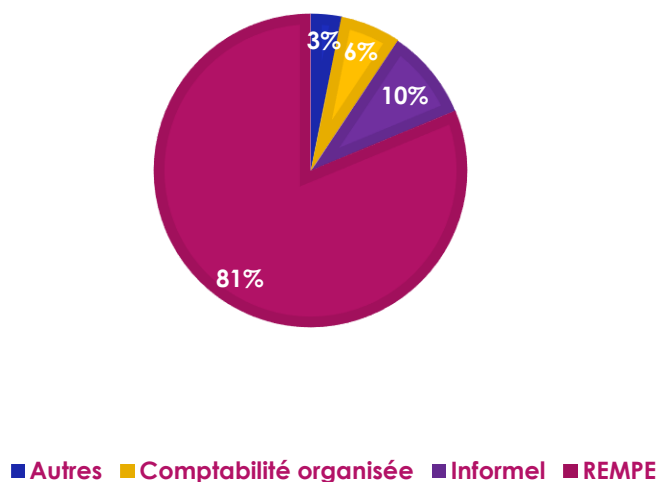
Le réseau de services d'accueil est principalement assuré par des initiatives privées (71,9 %), suivies par les entités de solidarité sociale (**entités religieuses, ONG et fondations**) et la **mairie, avec 11,9 % et 10,7 %** respectivement, un chiffre qui diffère du panorama national, où 54,7 % des établissements préscolaires sont publics (gérés par les mairies). Cela peut s'expliquer par la plus grande capacité financière des familles, qui a favorisé la croissance du secteur privé et un certain recul du secteur public, qui a orienté ses politiques vers les zones rurales de la commune.

Tableau 2 : Nombre de crèches et de jardins d'enfants à Praia, par organisme gestionnaire

Entités de gestion	Nombre de services de garde d'enfants
Hôtel de ville	23
ONG et/ou organisations religieuses	29
Privé	174
(vide)	13
Total général	239

Source : Élaboration propre sur la base de données administratives

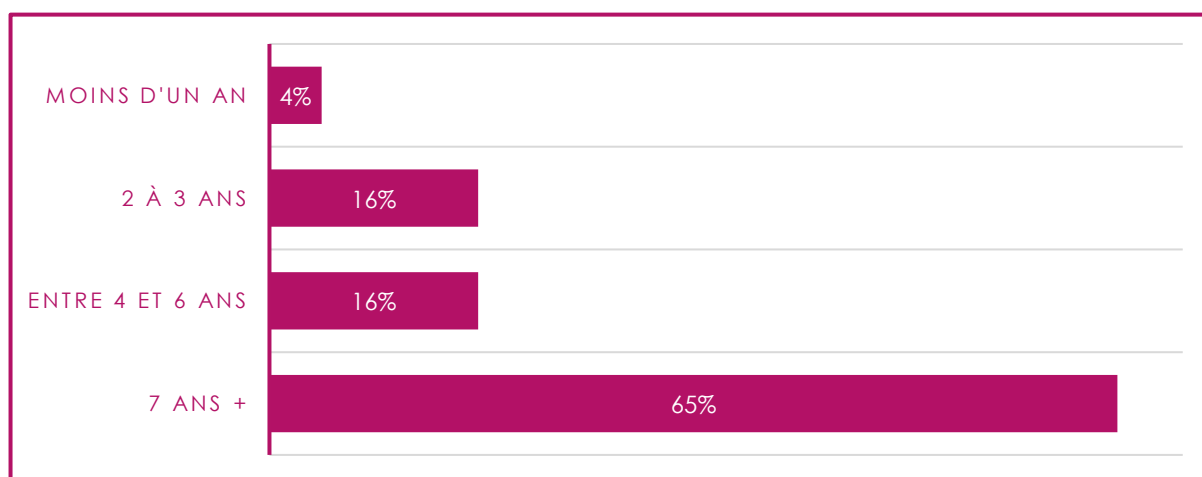
Graphique 3 : Cadre juridique des entités privées



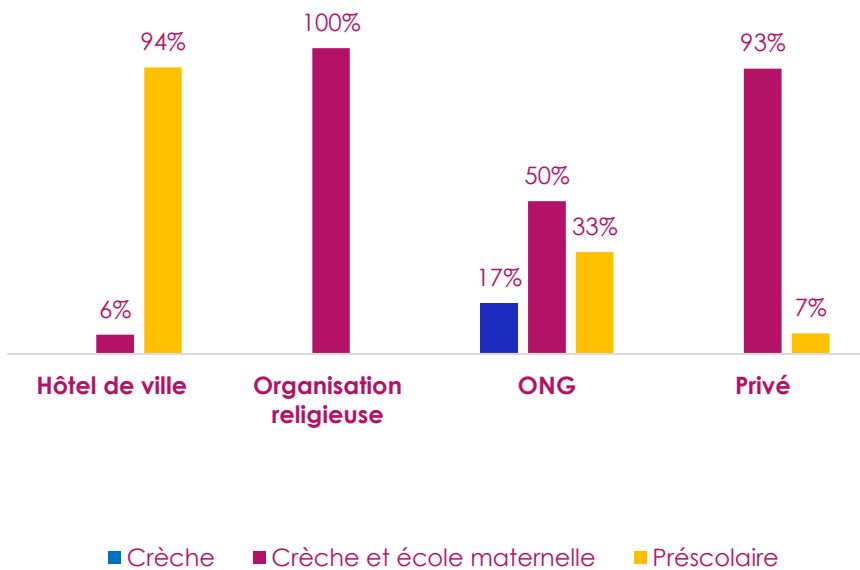
La majorité des organisations privées sont des entreprises couvertes par le régime spécial pour les micro et petites entreprises (**REMPE**), soit **44,8 %**. Environ 5% d'entre elles opèrent encore de manière informelle. Parmi les entités de solidarité sociale, on distingue la Liga Nazarena de Solidariedade (Ligue Nazaréenne de Solidarité), qui gère actuellement un réseau de 7 services de garde d'enfants dans 6 quartiers de la ville.

Le réseau de services de garde d'enfants à Praia peut être considéré comme consolidé, puisque **60 % des institutions fonctionnent depuis plus de sept ans**. D'autre part, les données indiquent une diminution possible de l'ouverture de nouveaux services, ce qui pourrait limiter l'accès face à une demande croissante.

Graphique 4 : L'ancienneté dans le fonctionnement

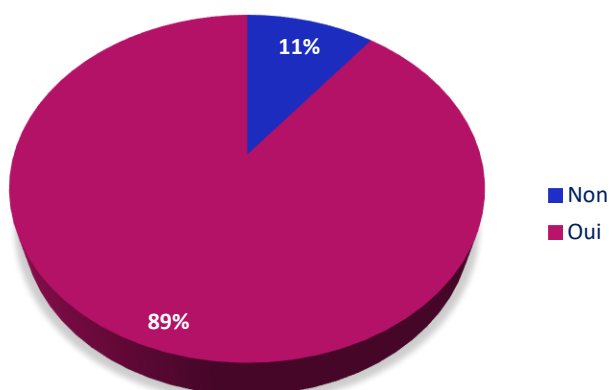


Graphique n° 5 : Structures d'accueil pour enfants par entité de gestion



Bien qu'il ne soit pas possible de quantifier les services par type de prestation (crèches ; crèche et préscolaire et préscolaire uniquement) avec les données totales disponibles, l'enquête confirme que la grande majorité des services accueillent des enfants âgés de 0 à 5 ans : **65% comprennent les deux types de prestation (0 à 5 ans) ; 33% offrent un préscolaire (4 et 5 ans) et 2% n'offrent qu'une crèche (0 à 3 ans).**

Graphique 6 : Localisation à proximité d'un arrêt de bus



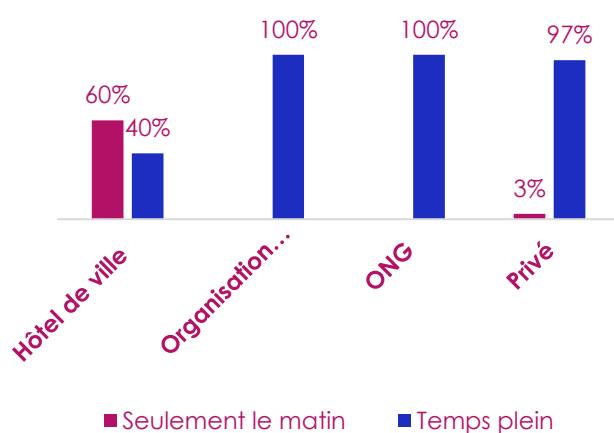
L'accessibilité est également mesurée par l'existence de routes et de transports publics, un facteur crucial pour faciliter les déplacements des familles, en particulier celles qui ne disposent pas de leur propre moyen de transport. **84% sont situés à proximité d'un "arrêt de transport public"** et **89% peuvent accéder à l'espace avec une voiture** sur une route goudronnée, ce qui montre que les services sont plutôt accessibles.

5.1.2 Heures d'ouverture

Les heures d'ouverture des services de garde d'enfants jouent également un rôle important dans la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale. De nombreux pères et mères, en particulier ceux qui travaillent selon des horaires flexibles ou irréguliers, dépendent d'institutions qui proposent des horaires étendus afin de pouvoir concilier leurs obligations professionnelles et la garde de leurs enfants. Les horaires flexibles sont également importants pour les familles qui ne disposent pas d'un réseau de soutien proche, comme les grands-parents ou les parents, et qui ont besoin d'un soutien tout au long de la journée.

La grande majorité des services **(81 %) fonctionnent à temps plein (matin et après-midi)**, initiatives privées offrant plus de flexibilité que la municipalité. Bien que le temps d'enseignement préscolaire soit de 4 heures, les jardins d'enfants proposent des horaires étendus (à l'heure du déjeuner et en dehors des heures de classe) pour permettre la prise en charge des enfants dans la période opposée.

Graphique 7 : Période d'activité de l'organe de gestion



Les services fonctionnent toujours sans interruption. **Environ 56,9 % ne ferment pas pendant les vacances**, 8,6% ferment pendant 30 jours et 3% proposent des camps de vacances. Cependant, **29,3% ferment en fonction du calendrier des vacances scolaires**, la plupart d'entre eux appartenant à la mairie.

Tableau 3 : Pauses scolaires (vacances) par organisme de gestion

	Hôtel de ville	Organisation religieuse	ONG	Privé
Vacances d'été uniquement (jusqu'à 30 jours)	0(0%)	2(40%)	0(0%)	3(60%)
Vacances selon le calendrier scolaire (Noël, Pâques et vacances d'été)	14(78%)	1(6%)	1(6%)	2(11%)
Pas de fermeture pendant les vacances	1(4%)	2(7%)	3(11%)	22(79%)

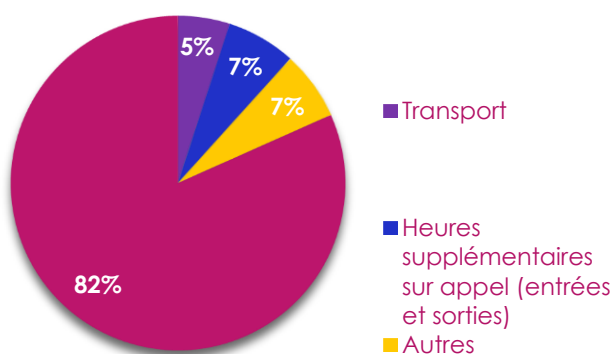
Autres	0(0%)	0(0%)	2(100%)	0(0%)
--------	-------	-------	---------	-------

5.1.3 Service supplémentaire fourni

Les résultats de l'enquête montrent que 84% des services de garde d'enfants fournissent de la nourriture aux enfants. Dans une moindre mesure, les services d'heures supplémentaires, les cours de langue et le transport sont fournis.

Au Cabo Verde, les repas scolaires jouent un rôle crucial dans le développement des enfants, en particulier dans les jardins d'enfants, où une bonne nutrition est essentielle à la croissance et à l'apprentissage. La FICASE (Fondation cap-verdienne pour l'action sociale à l'école) est l'organisation responsable de la fourniture de nourriture aux établissements d'enseignement, y compris les jardins d'enfants. Par le biais du Programme national d'alimentation et de santé scolaire (PNASE), la FICASE vise à contribuer à la croissance et au développement intégral des élèves, à promouvoir des habitudes saines et à améliorer les résultats scolaires. Cela a contribué à l'extension des repas dans les jardins d'enfants publics et privés, dans la plupart des cas sans frais pour la famille.

Graphique 8 : Activités et services supplémentaires proposés



Les repas des enfants sont inclus dans la redevance mensuelle. **Certains proposent des services de transport et des heures supplémentaires. La grande majorité des repas ne comporte pas de frais supplémentaires (84 %).** Dans d'autres cas, des montants symboliques sont demandés, allant de 100 ECV à 2 000 ECV. Certains ont la possibilité de payer en nature. Les jardins publics et privés agréés reçoivent des dons de la part de FICASE.

5.1.4 Coût et financement des services

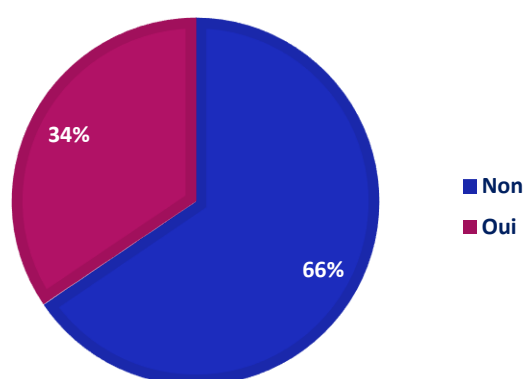
L'accessibilité financière est l'un des principaux facteurs qui déterminent si les familles peuvent ou non accéder aux services de garde d'enfants. Même si l'offre d'institutions est suffisante, le coût des services peut constituer un obstacle, en particulier pour les familles à faible revenu. C'est pourquoi les programmes de subventions et/ou de réductions mis en œuvre par les gouvernements ou les organisations sont nécessaires pour réduire les coûts pour les familles à faible pouvoir d'achat. En outre, la fourniture de services publics gratuits ou abordables est essentielle pour garantir que tous les enfants, quel que soit le statut socio-économique de leur famille, aient la possibilité de participer à une éducation préscolaire de qualité.

Le financement des structures de garde d'enfants au Cabo Verde provient de différentes sources, dont le gouvernement au niveau central et municipal, les donateurs et l'autofinancement par le biais des frais payés par les familles. Selon l'étude diagnostique de la Banque mondiale (2022), environ 22% des structures d'accueil (crèches/jardins d'enfants) déclarent recevoir un financement du gouvernement central, 19% déclarent recevoir un financement des municipalités et 29% déclarent être complètement autofinancées et ne recevoir aucun fonds du gouvernement. Dans ces cas, le financement provient principalement des frais payés par les parents.

Grâce à des subventions financières, la DGIS garantit l'accès et la permanence des enfants de 0 à 5 ans appartenant à des ménages classés dans les groupes 1 et 2 du registre social unique (CSU) et des enfants handicapés dans les établissements préscolaires (jardins d'enfants) et les crèches, avec un financement provenant du budget de l'État. En outre, le gouvernement signe chaque année des contrats-programmes avec les conseils locaux afin d'accroître l'offre publique de services de garde d'enfants et d'éducation préscolaire, avec des projets de réhabilitation et de soutien au fonctionnement des services.

Avec l'approbation du Fonds MAIS, le gouvernement a financé des services de soins. Les directives annuelles ont déterminé que 20% des ressources du Fonds MAIS devraient être allouées à des projets de soins et de protection sociale pour les familles en situation d'extrême vulnérabilité, avec une priorité pour les enfants et les adolescents, y compris le renforcement du Programme d'urgence pour les enfants, les subventions pour les crèches et les écoles maternelles, et les actions menées par les ONG et les conseils locaux pour éliminer les barrières à l'accès aux soins.

Graphique 9 : Frais de scolarité par tranche d'âge



Environ **34%** des crèches/jardins d'enfants interrogés ont déclaré avoir un **accord de coopération** avec un organisme public (20% avec la mairie et 15% avec les services de l'administration centrale) et **81%** des services interrogés ont déclaré avoir un "**tarif spécial pour les enfants issus de familles à faibles revenus**", qui comprend l'exonération totale des frais

de scolarité et des frais subventionnés.

Les frais mensuels varient en fonction de l'organisation et du groupe d'âge. **Le coût mensuel total moyen est de 2 678 ECV, avec un minimum de 100 ECV et un maximum de 7 000 ECV.** Le coût moyen le plus élevé est facturé par les organisations religieuses et les entreprises privées.

Tableau 4 : frais mensuelle minimale/maximale/moyenne par entité de gestion

Structure de gestion	Minimum	Maximum	Moyenne
Hôtel de ville	100 ECV	1 000 ECV	550 ECV
Organisation religieuse	1 000 ECV	5 000 ECV	3 131 ECV
ONG	2 500 ECV	5 000 ECV	2 125 ECV
Privé	1 000 ECV	7 000 ECV	3 106 ECV

Source : Enquête cartographique

L'âge de l'enfant influe également sur le prix de la redevance mensuelle. Les tarifs les plus élevés sont appliqués aux enfants les plus jeunes (de 0 à 1 an), ce qui rend les services de crèches et de garderies moins accessibles aux familles à faible revenu, confirmant ainsi la pratique mondiale.

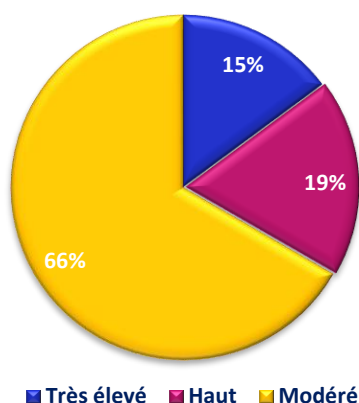
Tableau 5 : Frais de scolarité par tranche d'âge

Catégorie d'âge	Minimum	Maximum	Moyenne
Jusqu'à 12 mois	1 000 ECV	6 000 ECV	3 250 ECV
2 ans	1 500 ECV	6 000 ECV	3 078 ECV
3 ans	300 ECV	6 000 ECV	2 702 ECV
4 à 5 ans	100 ECV	7 000 ECV	2 154 ECV

Source : Enquête cartographique

Les familles interrogées considèrent que le montant **actuellement payé est modéré (66 %)** et que **34 % le considèrent comme "élevé" ou "très élevé"**.

Graphique 10 : Appréciation par les familles du montant des frais de scolarité



5.1.5 Disponibilité des services de soins : Couverture du public cible

Dans le monde, on estime que plus de 72 % des enfants de moins de trois ans n'ont pas accès à des services de garde d'enfants. Dans les pays à faible revenu, cette probabilité est cinq fois moindre que pour un enfant vivant dans un pays à revenu élevé. Les enfants non inscrits représentent une demande potentielle non satisfaite¹³.

Au Cabo Verde, la couverture de l'accès à la garde d'enfants, selon le diagnostic de la Banque mondiale (2023), était d'environ 20% pour les enfants de 0 à 3 ans, la majorité des enfants de 3 ans étant admis dans des structures préscolaires à la demande de leurs parents. Les données du Ministère de l'Éducation indiquent un taux de couverture de 86,4 % pour les enfants de 4 à 5 ans.

Dans la **ville de Praia**, les données du Ministère de l'Éducation indiquent que les 167 jardins d'enfants qui composent le réseau d'institutions préscolaires sont fréquentés par environ 6 700 vingt-neuf (6 729) enfants, dont **60% ont entre 4 et 5 ans**. Bien que les données disponibles ne représentent pas le nombre total de structures d'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans, on peut prévoir, sur la base des données du CENSO (2021), **qu'un peu plus de 23% des enfants de 0 à 3 ans fréquentent des services de garde** dans la capitale.

¹³ Diagnostic de la Banque mondiale (2023)

Dans le réseau public, 718 enfants âgés de 0 à 5 ans sont inscrits, ce qui représente 10,6% de la couverture totale de la municipalité. Dans l'échantillon enquêté, les enfants de moins de 12 mois représentent 9 % de l'effectif total.

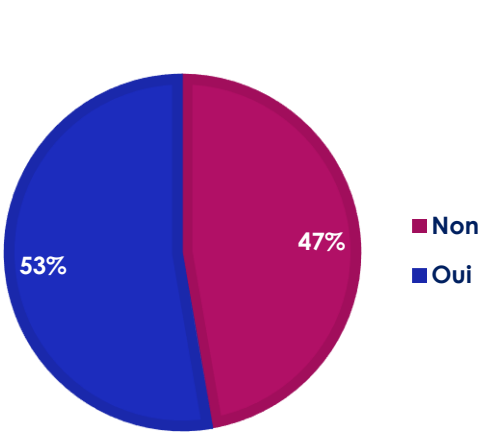
Tableau 6 : Nombre d'enfants inscrits par groupe d'âge

	Jusqu'à 12 mois	Entre 1 et 2 ans	3 ans	4 et 5 ans	Total
Hôtel de ville	25(5%)	25(5%)	47(10%)	395(80%)	492(100%)
Organisation religieuse	25(7%)	60(17%)	91(26%)	177(50%)	353(100%)
ONG	26(7%)	44(12%)	67(19%)	220(62%)	357(100%)
Privé	157(12%)	235(18%)	283(22%)	605(47%)	1280(100%)
Total	233(9%)	364(15%)	488(29%)	1397(56%)	2482(100%)

Source : Enquête cartographique

L'âge minimum auquel les enfants sont acceptés est de 3 mois (53%), ce qui coïncide avec la durée du congé de maternité en vigueur. Environ 24 % acceptent les enfants dès l'âge de 3 ans. L'inscription dépend des places disponibles et est accessible aux familles habitant n'importe où dans la commune (55%) et 41% se limitent aux enfants vivant à proximité.

Graphique 11 : Accès adapté (rampe, ascenseur)



Les services sont accessibles aux enfants handicapés, 91 % des services interrogés déclarant accepter les enfants handicapés. Ceux qui déclarent ne pas le faire invoquent le manque d'infrastructures et de capacités techniques. Dans l'ensemble, 53 % des services ont déclaré qu'ils ne disposaient pas de rampes d'accès ou d'accessibilité pour les enfants handicapés.

Il n'a pas été possible de recenser le nombre d'enfants handicapés qui fréquentent actuellement les services de soins à Praia, mais compte tenu des données nationales, on s'attend à ce qu'une grande partie d'entre eux n'aient pas accès à la crèche et à l'école maternelle, en dépit de la gratuité. Les données montrent que la proportion d'enfants ayant des besoins éducatifs spéciaux (SEN) inscrits à ce niveau d'enseignement reste très faible. Selon l'INE, en 2021, il y avait 264 enfants de 5 ans avec des handicaps identifiés, mais au cours de l'année scolaire 2023/2024, seuls 49

enfants avec des SEN étaient inscrits à l'école maternelle.¹⁴ Cette situation peut être liée à la fois à l'attitude des familles, qui ont tendance à surprotéger les enfants handicapés, en particulier les filles, et aux lacunes du système pour répondre aux besoins spécifiques de ce public.¹⁵

Les données disponibles ne permettent pas encore de calculer avec précision la disponibilité des places dans les établissements. Les données du diagnostic de la Banque mondiale (2023) **font état d'un taux d'occupation de 71% des places en crèche à Praia**. Les services publics disposent de moins de places, notamment dans les jardins d'enfants situés dans les centres urbains.

¹⁵ Programme d'appui aux réformes de l'éducation prioritaire : République du Cabo Verde - octobre 2024 / octobre 2029

5.2 La qualité des services de soins dans le cadre juridique actuel



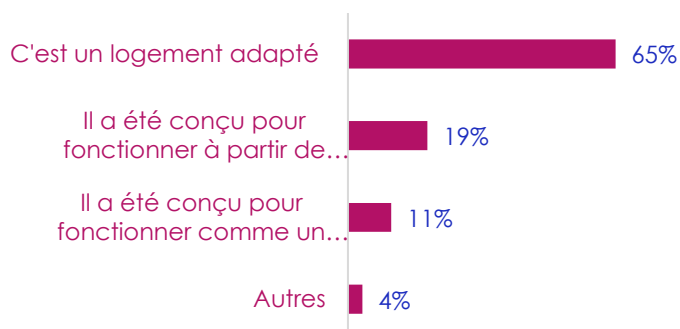
La qualité des services de garde d'enfants va au-delà de la sécurité, de l'hygiène et de l'alimentation. Elle implique de fournir un environnement qui stimule l'apprentissage, favorise la socialisation et le développement des capacités motrices et cognitives. Elle est définie sur la base de deux dimensions : la qualité des infrastructures et la qualité des processus. La qualité structurelle fait référence aux facteurs de production, tels que les aspects de l'environnement physique (par exemple l'infrastructure), les caractéristiques du groupe (par exemple le ratio adulte-enfant) et les variables relatives au personnel d'encadrement ou aux enseignants (par exemple l'éducation et la formation initiales). La qualité du processus, quant à elle, fait référence aux interactions avec les enseignants, les pairs et le matériel de jeu dont les enfants font l'expérience et qui leur permettent de développer leurs capacités.

Pour cette cartographie, certains indicateurs ont été utilisés pour évaluer la qualité de l'infrastructure dans les crèches et les jardins d'enfants, à savoir l'accessibilité et l'adéquation des espaces pour les activités des enfants, ainsi que les caractéristiques des professionnels travaillant dans ce domaine (qualifications, ratio d'éducateurs par enfant et rémunération). La qualité du processus a été mesurée sur la base de l'utilisation d'outils de planification pédagogique et de la mise en œuvre de la formation

continue, étant donné qu'aucune information n'est disponible pour évaluer d'autres dimensions de la qualité du processus dans ces institutions.¹⁶

5.2.1 Infrastructure

Graphique 12 : Bâtiment où le service d'accueil fonctionne



La plupart des structures, en particulier les structures privées, **fonctionnent dans des immeubles résidentiels, des appartements ou des maisons adaptées (67 %)**. Un peu plus de 20 % d'entre elles ont été conçues à l'origine pour des services de garde d'enfants et appartiennent à la municipalité ou à

d'autres entités. Dans ces conditions, de nombreux services opèrent dans des appartements, où les chambres sont utilisées comme salles de réception pour accueillir jusqu'à 15 enfants. Les espaces manquent également d'espaces extérieurs pour les activités ludiques et il y a en moyenne trois salles de réception. La ventilation est un autre aspect conditionné par les conditions décrites. Cependant, les indicateurs généraux d'accès aux services de base montrent que les installations sont de bonne qualité

- ♦ Services de base : **98 % des institutions disposent d'une salle de bain**, bien que certaines n'aient pas un accès permanent à l'eau courante et que les toilettes ne soient pas adaptées aux jeunes enfants ; **95 % ont accès au réseau public d'électricité et 75 % au réseau public d'eau.**
- ♦ Espace pour les activités ludiques : **96 % des institutions disposent de salles pour les activités ludiques.**
- ♦ Espaces extérieurs : **80% déclarent disposer d'espaces extérieurs ;**
- ♦ Espace de repos : une directive de la loi qui établit des conditions minimales pour les crèches, mais que **56,6 % des personnes interrogées déclarent ne pas avoir**. Le nombre réduit de chambres ne permet pas de disposer d'un espace exclusif pour le repos, qui se fait dans la salle d'activités, à l'aide de matelas et de draps posés sur le sol.

¹⁶ Compte tenu de l'instrument utilisé pour la cartographie (enquête téléphonique) et du temps disponible pour effectuer le travail, il n'a pas été possible d'évaluer les pratiques pédagogiques en cours dans les services de soins.

Les données de l'enquête menée auprès d'un échantillon de familles dont les enfants fréquentent des services de garde d'enfants montrent que les **capacités techniques (40,9%)** et les **conditions matérielles de l'espace (36,6%)** sont des aspects importants dans le choix des structures où ils inscrivent leurs enfants. L'évaluation des services par les familles dont les enfants fréquentent ces structures est très positive, puisque 29,5% et 20,4% d'entre elles les considèrent respectivement comme très bons et bons.

5.2.2 Le professionnel de la garde d'enfants : qualification, ratio, rémunération et représentation

Les ressources humaines jouent un rôle fondamental pour garantir la qualité des services d'accueil des enfants. La formation, les qualifications et l'engagement des professionnels impliqués sont décisifs pour le développement intégral des enfants, en particulier au cours des premières années de la vie, lorsque les expériences et les interactions ont un impact durable sur leur croissance physique, émotionnelle, cognitive et sociale.

La législation et les politiques en matière d'éducation au Cabo Verde recommandent que les professionnels de l'éducation de la petite enfance, en particulier ceux qui travaillent dans les crèches et les jardins d'enfants, aient une formation spécifique en éducation préscolaire ou dans des domaines connexes. Différents professionnels sont intégrés dans les services de garde d'enfants :

- ♦ **Éducateur de la petite enfance** : professionnel titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur, qui peut s'occuper de la petite enfance ou d'autres niveaux d'éducation.
- ♦ **Moniteur** : professionnel ayant achevé sa scolarité obligatoire, ayant reçu une formation professionnelle et travaillant principalement dans des jardins d'enfants.
- ♦ **Garde d'enfants / Puéricultrice** : professionnelle ayant achevé sa scolarité obligatoire et reçu une formation formelle, acquérant une qualification professionnelle, comme le stipule le décret-loi 79/2021, dans les compétences de base liées à la prise en charge des enfants de 0 à 3 ans.

Les moniteurs sont des acteurs clés de la promotion d'une éducation préscolaire de qualité au Cabo Verde. Face à la pénurie de professionnels spécialisés dans l'éducation de la petite enfance pour répondre aux besoins, un processus de formation des moniteurs d'école maternelle a été lancé peu après l'indépendance. En 2005, l'Université du Cabo Verde et l'Institut Pédagogique du Cabo Verde (IP) ont créé les premiers cours de licence et de niveau intermédiaire, respectivement. Il en résulte des moniteurs d'un niveau académique varié, entre la 4ème et la 12ème année, (mais avec

une formation spécifique de 10 mois dispensée par l'Institut Pédagogique du Cabo Verde) et des orientateurs (également d'un niveau académique varié).

Avec l'approbation du décret-loi n° 2/2010 du 7 mai, il a été exigé que " la formation de tout agent éducatif doit être supérieure, même si elle ne confère pas de diplôme ", une exigence qui a été difficile à respecter dans la plupart des établissements jusqu'à ce jour, à la fois en raison du montant du salaire dû et de l'indisponibilité même de ce professionnel sur le marché. En effet, à partir de 2013/2014, le Ministère de l'Education a commencé à recruter des enseignants de maternelle pour le sous-système de l'éducation de base et a embauché de nombreux enseignants de maternelle titulaires d'un diplôme. Au cours de l'année scolaire suivante 2014/2015, en raison d'une pénurie d'enseignants du primaire, il a continué à recruter des enseignants de maternelle, cette fois avec un diplôme secondaire, laissant le sous-système de l'éducation préscolaire sans un grand nombre de personnel formé par l'IP et même par les universités. Ceux qui travaillent encore dans les jardins d'enfants ont souvent un rôle de coordination et, dans certains cas, sont responsables d'un réseau de services.

Bien qu'il n'existe pas de qualification certifiée dans le catalogue national des qualifications (SNQ) pour la profession de moniteur, plusieurs formations professionnelles sont proposées, tant dans les centres publics que privés, et le niveau d'entrée varie entre la 10^e et la 12^e année. Les professionnels du secteur des soins préscolaires restent féminisés (99,2 % de femmes) et comptent une forte proportion de professionnels sans formation scientifique et pédagogique adéquate (62,9 %).¹⁷

Dans le domaine de l'accueil, malgré son intégration récente dans les politiques publiques, des progrès ont été réalisés en matière de qualification et de certification des professionnels qui s'occupent des enfants de 0 à 3 ans : garde d'enfants / les puéricultrices.¹⁸

Il s'agit d'une qualification professionnelle de niveau 2, et le professionnel possède des compétences qui lui permettent de : *prendre soin des enfants (0-3 ans) en développant des actions qui favorisent l'amélioration de leur qualité de vie par rapport à eux-mêmes et à leur famille ; observer l'enfant et adapter l'environnement dans lequel il vit ; établir des horaires routiniers ; stimuler l'enfant dans la pratique de jeux, d'activités ludiques et récréatives; enregistrer et communiquer les complications de l'enfant. Ils ont également les compétences pour: Appliquer les normes de sécurité et d'hygiène établies dans le secteur professionnel correspondant afin de garantir un service de qualité, de satisfaction et de dignité humaine pour l'enfant et sa famille.*

17 Programme d'appui aux réformes de l'éducation prioritaire - République du Cabo Verde - octobre 2024 / octobre 2029

18 Une assistante maternelle est une personne qui, contre rémunération, travaille dans le domaine de la garde d'enfants âgés de 0 à 3 ans, à son propre domicile, en tant qu'indépendante ou salariée, dans des institutions publiques ou privées.

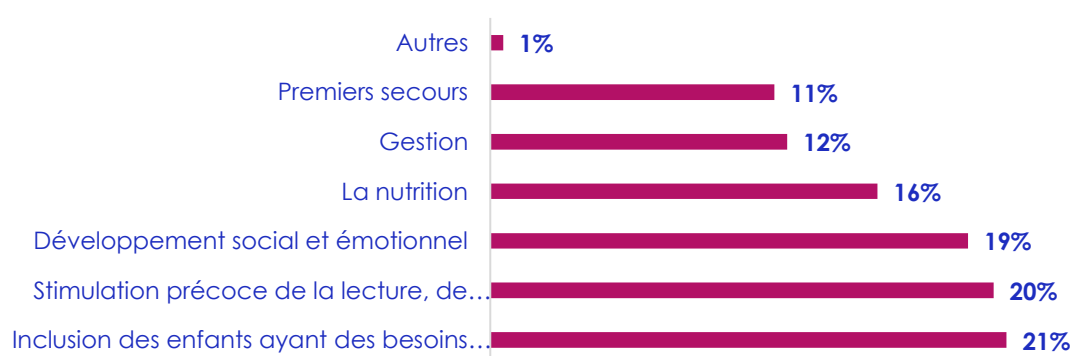
Il n'existe pas de données totales sur le nombre de professionnels travaillant dans le secteur de la garde d'enfants à Praia, mais on sait que le **réseau public géré par la Mairie** compte soixante-quatorze (74) professionnels, dont 34 (45,9%) sont des **moniteurs, 4 des soignants et 11 des éducateurs**. Cependant, les données de l'enquête montrent que la **majorité (93%) des professionnels travaillant à Praia ont une formation professionnelle**.

La formation continue est essentielle pour les professionnels de la petite enfance, car elle leur permet d'être toujours au fait des meilleures pratiques pédagogiques, des nouvelles méthodologies et des connaissances sur le développement de l'enfant. En outre, la formation continue renforce la capacité à relever les défis quotidiens tels que l'inclusion, la diversité et l'utilisation de la technologie dans l'éducation, en veillant à ce que les professionnels soient préparés à apporter une contribution significative à la construction d'un avenir meilleur pour les enfants et la société dans son ensemble.

Les entités de gestion ont le souci d'offrir des formations à leurs professionnels : 89 % participent à la **formation** continue et **51,6 % des services offrent des formations à leurs employés** dans des domaines variés : premiers secours, pratiques pédagogiques, rédaction de rapports, manipulation des aliments, violence domestique, lutte contre la dengue, violence fondée sur le genre, etc. En outre, **89 % déclarent que les professionnels participent à des cours de formation continue**, dont la plupart sont proposés par le Ministère de l'Éducation.

La formation à l'intégration des enfants ayant des besoins particuliers est signalée comme un besoin de formation continue.

Graphique 13 : Domaines prioritaires pour la formation continue

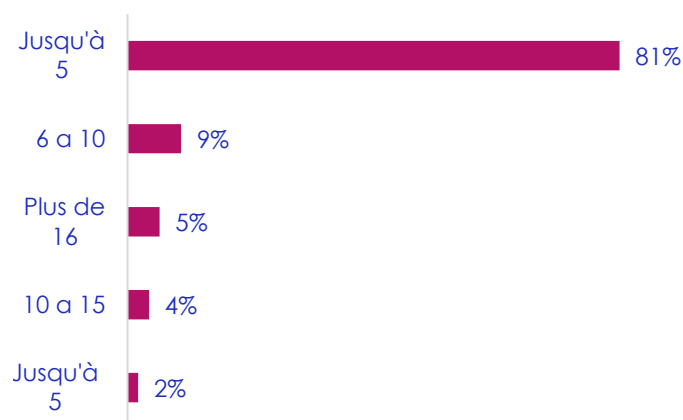


Des ratios appropriés entre adultes et enfants, ainsi que la taille des groupes, sont des caractéristiques essentielles de la qualité structurelle et jouent un rôle crucial dans la création d'un environnement favorable à la mise en œuvre de routines et d'activités

ludiques. Des ratios plus faibles entre adultes et enfants permettent des interactions plus personnalisées et de meilleure qualité, tandis que des environnements d'apprentissage surpeuplés peuvent compromettre ces interactions.

Le décret-loi 58/2018 stipule que les services de garde d'enfants doivent être organisés en trois groupes d'âge, chacun dans une pièce séparée. Pour les enfants de moins de 18 mois, qui ne marchent pas encore, le nombre maximum d'enfants par pièce doit être de 10. Pour les enfants qui marchent déjà et qui ont moins de 2 ans, la limite est de 14 enfants. Pour le groupe d'âge des 2-3 ans, le nombre maximum est de 18 enfants. En outre, **l'article 11** du décret-loi précise qu'il doit toujours y avoir deux adultes par groupe, ce qui a des conséquences directes sur le ratio adulte-enfant, garantissant une plus grande attention et une prise en charge individualisée de chaque enfant.

Graphique 14 : Nombre de professionnels



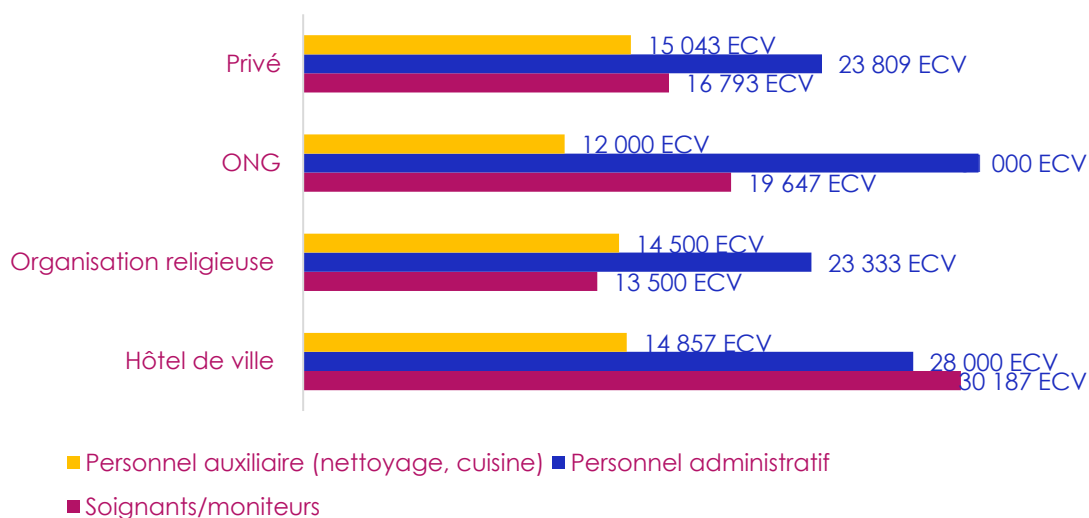
La grande majorité des centres d'accueil comptent jusqu'à cinq professionnels de l'enfance (77,9%). Outre les professionnels qui travaillent directement avec les enfants, de nombreux centres disposent d'un personnel de cuisine, de nettoyage, de surveillance et d'administration.

Il n'existe pas de données permettant d'évaluer le respect du ratio prévu par la loi, mais compte tenu du nombre d'enfants inscrits et du nombre total de professionnels employés, on peut en déduire que la plupart des services ne sont pas en mesure de respecter le ratio minimum requis, en particulier les petits opérateurs privés. **Dans les services publics, les données indiquent un ratio de 14 enfants par professionnel.**

La rémunération des professionnels de l'enfance au Cabo Verde est généralement faible, tant dans les institutions publiques que privées, et souvent inférieure aux attentes en matière de coût de la vie. D'un point de vue réglementaire, les rémunérations sont déterminées en fonction du niveau de qualification et de l'expérience des professionnels, mais dans la pratique, cette fourchette de salaire est rarement satisfaisante.

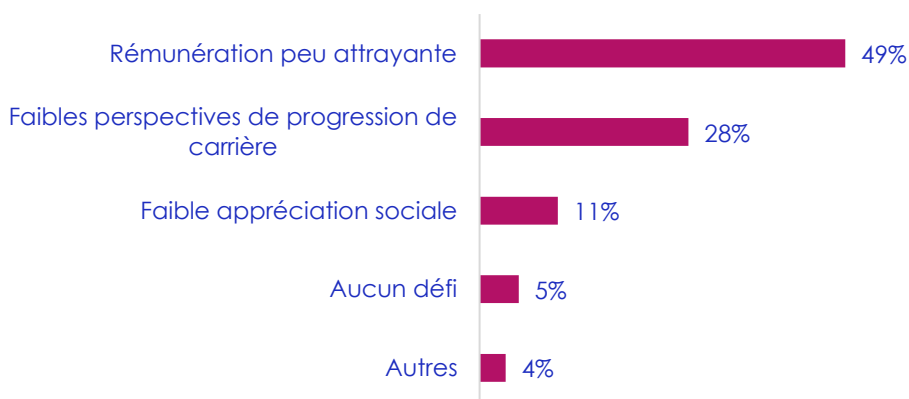
Dans les crèches privées, les salaires peuvent être encore plus bas, avec un salaire moyen de 15 000 ECV (salaire minimum). En moyenne, ils gagnent moins que le personnel administratif. Le réseau public dispose d'une meilleure grille salariale.

Graphique n° 15 : Frais mensuels moyens pour les ressources humaines par entité de gestion



La profession de garde d'enfants / puéricultrice et d'éducatrice reste peu valorisée et mal rémunérée, ce qui rend la carrière de garde d'enfants / puéricultrice peu attrayante. Les données de l'enquête indiquent que la **faiblesse des salaires (49%)** est la principale contrainte un ce qui concerne la carrière, **suivie par les faibles perspectives de progression de carrière (27) et la faible appréciation sociale (11,8 %)**. Seuls 5 % considèrent qu'ils n'ont pas de défis à relever.

Graphique n° 16 : Défis professionnels pour les professionnels de l'enfance



En termes de représentation, les professionnels de l'enfance ne sont pas représentés par un syndicat spécifique. Ceux qui sont affectés à l'État se considèrent comme inclus dans la partie connexe des syndicats de la fonction publique. Cependant, en juin 2020, l'Association cap-verdienne des éducateurs de la petite enfance (AEICV) a été créée, dans le but de représenter, de promouvoir la formation continue, de stimuler l'innovation, de développer des actions et de défendre les intérêts de ses membres.

Encadré 2 : Principaux textes législatifs régissant les qualifications, les droits et les conditions de travail des professionnels du secteur :

- ♦ **Loi fondamentale sur l'emploi public :** elle établit que les professionnels de l'administration publique, y compris ceux qui travaillent dans le domaine de l'éducation de la petite enfance, doivent avoir une formation adéquate pour leur travail. La loi encourage également la formation continue de ces professionnels, reconnaissant que l'amélioration constante est essentielle à l'amélioration de la qualité des services de garde d'enfants.
- ♦ **Décret-loi n° 57/2019 et décret-loi n° 12/2020 :** ces décrets établissent des règles pour le recrutement, la sélection et l'évolution de carrière dans le secteur public, qui couvre les professionnels de l'enfance. Ils renforcent l'importance d'un processus de recrutement transparent et établissent des lignes directrices pour l'évaluation des performances des professionnels, favorisant ainsi leur développement et leur stabilité dans le secteur.
- ♦ **Plan de carrière, de fonction et de rémunération (PCFR) :** ce plan vise à aligner les carrières publiques de manière équitable et structurée, notamment en fixant des niveaux de rémunération qui correspondent au niveau de qualification et à la complexité des fonctions exercées. Bien que le PCFR préconise la valorisation des ressources humaines, la pratique présente encore des défis, et la rémunération des professionnels de l'enfance reste souvent en deçà des attentes, en particulier dans les institutions non étatiques.
- ♦ **Agenda stratégique pour la modernisation de l'État (2022-2025) :** Cet agenda comprend la valorisation des ressources humaines dans l'administration publique comme l'un des principaux axes. L'objectif est d'améliorer les conditions de travail et de promouvoir les incitations à la rétention et au développement professionnel.

5.2.3 Plan pédagogique Ludo



Le décret-loi 58/2018 établit que les services de garde d'enfants doivent mettre en œuvre des activités ludiques et pédagogiques visant au développement global des enfants, en soulignant l'importance d'offrir à la fois des soins et des expériences stimulantes aux jeunes enfants.

Le "Guide d'orientation ludo-pédagogique pour les enfants de 0 à 3 ans", élaboré par MFIDS et l'UNICEF, fournit des lignes directrices sur la manière d'intégrer les activités ludo-pédagogiques dans les services de garde d'enfants. Ce guide représente une étape importante dans la transition d'un modèle de soins à un modèle éducatif dans les services de garde d'enfants.

Le guide recommande que les espaces d'apprentissage soient organisés en fonction des besoins des enfants dans les différents groupes d'âge. Pour les enfants âgés de 0 à 11 mois, l'espace doit être structuré en quatre zones qui combinent les soins et le jeu. Pour les enfants âgés de 12 à 23 mois, l'espace de jeu doit être divisé en espaces pour les blocs et le mouvement. Pour les enfants âgés de 24 à 36 mois, il convient d'ajouter des zones supplémentaires, telles que le jeu dramatique, les jeux de table et les jeux au sol. Le guide souligne l'importance du jeu pour le développement du cerveau et accorde une attention particulière au matériel pédagogique et aux jouets auxquels les enfants devraient avoir accès dans les services de garde d'enfants. Il fournit une caractérisation des étapes du développement organisée par groupe d'âge et se concentre sur ce que les adultes doivent faire et comment organiser l'espace. Il souligne également l'importance d'organiser une routine quotidienne qui garantisse suffisamment de

temps pour se reposer, manger et jouer. En outre, le guide indique qu'un plan de développement individuel devrait être établi pour chaque enfant afin de promouvoir l'acquisition des compétences que l'enfant n'a pas encore acquises et de procéder à une évaluation.

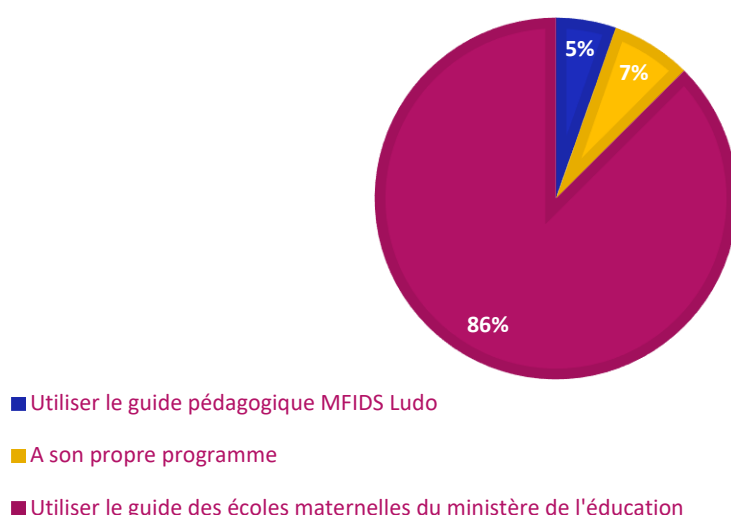
Au niveau préscolaire, le Ministère de l'Éducation fournit chaque année aux services le Guide des activités curriculaires et les Directives pédagogiques pour l'éducation préscolaire, en plus de la coordination et de l'orientation qui ont lieu régulièrement au début de chaque année scolaire dans toutes les délégations. Les lignes directrices comprennent la coordination entre les enseignants des jardins d'enfants et les enseignants des écoles primaires, la promotion de réunions pour intégrer les pratiques d'enseignement, l'organisation des activités curriculaires de manière à couvrir tous les domaines prévus dans le guide des activités curriculaires et les lignes directrices pédagogiques, et la réorganisation des espaces d'activité (coins) en fonction du matériel de jeu reçu, en encourageant l'exploration des enfants. La promotion de l'utilisation de la langue portugaise et le renforcement de l'hygiène des espaces éducatifs sont également des priorités, conformément aux lignes directrices pour la période post-pandémique.

Plusieurs études ont souligné la faible utilisation des manuels ludo-pédagogiques par les professionnels, en particulier des directives pour les enfants de 0 à 3 ans. Selon l'étude de la Banque mondiale, 59% des prestataires suivent le programme du Ministère de l'Éducation, 9% ont développé leur propre programme et 2% n'ont pas de programme établi. Certaines ONG, comme l'Église Nazaréenne et l'OMCV, ainsi que des prestataires privés, suivent leurs propres programmes ou lignes directrices pédagogiques, mais utilisent également les lignes directrices du MFIDS comme référence.¹⁹ Dans l'enquête réalisée, 85% **utilisent le guide du Ministère de l'Éducation et 8% leur propre guide**. La pratique la plus courante dans les services de soins est le règlement intérieur (93%) et le plan d'activité (98%).

L'étude souligne que l'utilisation du guide dépend non seulement de sa diffusion, mais aussi de la formation offerte aux prestataires de services. Bien que le MFIDS ait mené quelques activités de formation, une plus grande attention doit être accordée à cet aspect. En outre, il est nécessaire de procéder à une évaluation plus détaillée de la manière dont le guide est appliqué par les prestataires de services de garde d'enfants et d'éducation préscolaire, car il devrait y avoir une continuité dans l'approche pédagogique tout au long du processus éducatif.

¹⁹ Diagnostic de la Banque mondiale

Graphique 17 : Programme ludo-pédagogique



Parmi les services interrogés, la majorité utilise le guide pédagogique fourni par le Ministère de l'Éducation, qui s'avère être le secteur le plus sollicité en matière de formation et de suivi des structures d'accueil des enfants de 0 à 5 ans.

5.3 Supervision et inspection

La supervision et l'inspection des services de garde d'enfants sont essentielles pour garantir la qualité, en s'assurant que les normes pédagogiques, techniques et structurelles sont respectées. Elles comprennent un suivi régulier, des visites techniques et des évaluations périodiques, l'accent étant mis sur la protection des droits de l'enfant et le renforcement des capacités des institutions. Elle offre un soutien technique aux services inspectés, favorisant l'amélioration continue des services.

En vertu du décret-loi 58/2018, tous les services de garde d'enfants, publics ou privés, doivent passer par le processus d'accréditation du Ministère de la Famille, de l'Inclusion et du Développement Social (MFIDS), dans le cas des crèches (0 à 3 ans), et du Ministère de l'Éducation lorsqu'il s'agit d'établissements préscolaires (4 et 5 ans).

Le statut de l'enseignement privé identifie les conditions requises pour ouvrir un jardin d'enfants, une garderie ou un autre établissement de ce type, où il faut demander une licence et remplir un formulaire ; cependant, de nombreux établissements commencent à fonctionner et ne soumettent qu'ensuite la documentation susmentionnée. L'inspection s'efforce de vérifier que les exigences minimales sont respectées, mais si ce n'est pas le cas, il n'y a pas de procédure de fermeture, mais des conseils et des délais pour effectuer les changements nécessaires. Une fois le délai passé, une nouvelle visite est effectuée pour vérifier si les conditions ont été modifiées, et ainsi de suite jusqu'à ce que ces exigences soient remplies.

Encadré 3 : Conditions minimales à remplir dans le cadre du processus d'accréditation des crèches

L'inspection visant à accréditer les crèches doit vérifier que les installations répondent à des critères stricts de sécurité, de fonctionnalité et de confort. Cela inclut des surfaces minimales de 1,8 m² pour les enfants, des espaces spécifiques tels que des salles de protection contre l'obscurité, des salles de jeux avec des sols amortissants, des installations sanitaires adaptées et des cuisines pour la préparation des repas des enfants. La ventilation et l'éclairage naturel, la protection contre les insectes, l'accessibilité, les sorties de secours et la sécurité structurelle doivent être garantis, en particulier dans les bâtiments à plusieurs étages. En outre, les matériaux doivent garantir l'isolation thermique et acoustique, la résistance au feu, la résistance au glissement et la facilité de nettoyage. Des systèmes électriques protégés et un mobilier stable, adapté au groupe d'âge, sont également des exigences indispensables pour garantir un environnement sûr et sain. (*Décret-loi n° 58/2018 établissant les règles de fonctionnement des crèches - décret-loi*)

Le Ministère de la Famille, de l'Inclusion et du Développement Social, par l'intermédiaire de la Direction Générale de l'Inclusion Sociale (DGIS), est responsable de l'agrément et de la supervision des services qui accueillent des enfants âgés de 0 à 3 ans. La loi stipule que pour être agréée, toute organisation doit recevoir des visites afin de vérifier les conditions fixées par la loi.

L'accréditation se concentre principalement sur la qualité et les normes d'infrastructure de base. Les services doivent disposer d'aires de repos et de loisirs adéquates, avec des mesures spécifiques pour les enfants, telles qu'une aire de jeu recouverte de moquette et des toilettes appropriées. Ils doivent également disposer de cuisines bien équipées et, s'ils opèrent dans des bâtiments, les zones d'accueil doivent être séparées des autres. En ce qui concerne les aspects pédagogiques, outre l'obligation pour le service de disposer d'un manuel ludo-pédagogique centré sur les interactions entre adultes et enfants, elles fixent la taille du groupe par tranche d'âge, les ratios adultes-enfants, la durée et les qualifications des professionnels.

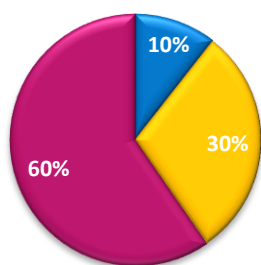
Après l'accréditation, les crèches sont soumises à des inspections périodiques pour vérifier que les conditions requises sont respectées, ce qui nécessite la coopération des organismes de gestion, qui doivent permettre l'accès aux locaux et fournir les informations nécessaires. L'inspection est également effectuée par le département gouvernemental responsable de la famille et de l'inclusion sociale, et peut impliquer des experts externes pour évaluer des aspects tels que la santé, la sécurité, le stockage des aliments et les conditions.

La loi stipule que les établissements agréés peuvent être considérés comme étant d'utilité publique. En outre, et dans le cadre du projet Capital Humain et du projet Accès à l'École Maternelle, tous deux coordonnés par le MFIDS, ils peuvent bénéficier de contrats publics pour l'accueil d'enfants pauvres subventionnés par le gouvernement.

La supervision des services de garde d'enfants a été effectuée de manière sporadique par les autorités compétentes, sans qu'il y ait de données systématiques sur le nombre de visites effectuées. Le Ministère de l'Éducation, qui dispose d'une équipe locale externe pour le secteur préscolaire, est mieux placé pour effectuer des visites régulières d'orientation et de supervision. Cependant, la centralisation de l'équipe d'inspection peut même entraver le processus de délivrance des autorisations. Dans le cas des MFIDS, où la structure est centralisée et les capacités techniques moindres, ces difficultés sont encore plus prononcées. C'est ce que montre le diagnostic de la Banque mondiale, qui révèle que seulement **33 % des personnes interrogées sur la garde d'enfants ont déclaré être supervisées trois fois ou plus par an, 38 % une fois par an et 27 % deux fois par an.**

Toutefois, en raison de l'emplacement des services centraux, on estime que les services de garde d'enfants de Praia sont les plus fréquemment contrôlés, avec une plus grande facilité d'accès par rapport aux autres municipalités et îles. **Actuellement, 28 organisations sont agréées ou en cours d'agrément en tant que centres de garde d'enfants dans la ville de Praia**, ce qui représente 30,7% du nombre total de structures agréées au niveau national. Cependant, en raison du manque de données globales sur le nombre total de garderies, il n'est pas possible de calculer le pourcentage exact de services agréés.

Graphique 18 : Accréditation/licence



■ Non ■ En cours ■ Oui

60% des organisations interrogées sont accréditées, 30% sont en cours d'accréditation et 10% ne sont pas accréditées.²⁰

²⁰ Il est important de tenir compte des limites de l'univers identifiées dans l'introduction du rapport, puisque l'échantillon se concentre principalement sur des organisations ayant des contacts récents avec les secteurs, dont beaucoup sont en cours d'accréditation, ce qui peut ne pas refléter la réalité globale.

Tableau 7 : Crèches agréées et/ou en cours d'agrément dans la ville de Praia

Nº	Crèche	Zone
1	Escolinha Brincar e Aprender	Tira Chapéu
2	Pokemon	Palmarejo
3	Antonina Mascarenhas	A.S.A
4	Jasmin	Palmarejo
5	Escolinha Tempo di Mininu	Fazenda
6	Mikey	Safende
7	Amor do Povo	Ponta d'água
8	Escolinha Minions	Lém Ferreira
9	Nascer para Crescer	Várzea
10	Pinóquio	Eugénio Lima
11	Amor é Vida	Achadinha cima
12	Patrulha Pata	Palmarejo
13	Minnie	Achada S. Filipe
14	Flor do Campo	Fazenda
15	Barbie	Achada S. Filipe
16	Turma da Mónica	Achada S. Filipe
17	A Flor	Terra branca
18	Escolinha Encanto	Fazenda
19	Sol Nascente	Palmarejo
20	Tia Hany	Terra branca
21	Paraíso	Palmarejo
22	Arte de Educar	Terra branca
23	Pimpolho	Ponta de Agua
24	Escolinha Disneylândia	Plateau
25	Crer e Ser	Alto Safende
26	Aprendendo com Lilo	Cidadela
27	O Abraço	Alto da Glória
28	Tia Rute	Palmarejo

Source : Direction générale de l'inclusion sociale

5.4 Autres types de garde d'enfants

Au fil des années, la majorité des services de garde d'enfants dans le pays ont été destinés à la petite enfance (**crèches/jardins d'enfants**). En plus d'être majoritaires par rapport à d'autres structures sociales (maisons de retraite, ATL, foyers, etc.), on constate une augmentation du nombre de structures proposant ce service.

Cependant, il existe d'autres réseaux d'accueil "formels et informels" pour les enfants âgés de 6 à 11 ans, ainsi que pour les enfants handicapés, ou qui accueillent des enfants en âge de fréquenter les crèches et les écoles maternelles qui, pour diverses raisons, n'ont pas accès au réseau des crèches et des écoles maternelles.

Le public cible du Care System a été défini par le National Care Plan (2017) comme étant les enfants âgés de 0 à 12 ans, les personnes âgées et les personnes dépendantes. Dans ce contexte, le réseau de services de soins comprend les crèches, les centres de loisirs, les foyers et les centres de jour pour personnes âgées, les centres de soins de réadaptation pour les personnes handicapées et les services d'aide à domicile.

Le cadre juridique actuel prévoit d'autres mécanismes de prise en charge, tels que la prise en charge au domicile de l'aidant, une alternative particulièrement avantageuse dans les zones rurales et périphériques, où le nombre d'enfants est faible et où les distances avec les centres urbains constituent un obstacle. Il s'agit d'une part d'une opportunité de formaliser une pratique très répandue dans le réseau de soutien communautaire et, d'autre part, d'une opportunité d'intégrer les accueillants familiaux agréés sur le lieu de travail, afin qu'ils puissent fournir ce type d'accueil dans leur région d'origine.

Le réseau de soins communautaires est courant, surtout parmi les familles vivant à la périphérie des centres urbains et dans les zones rurales. Il s'agit de voisins, de parents qui se rendent disponibles pour "garder" l'enfant pendant les heures de travail de la mère ou en cas de besoin de la famille. Toutefois, il n'a pas été possible d'obtenir facilement des informations sur ce type de services de soins, car ils sont le plus souvent informels et ne sont pas répertoriés. Cependant, il est clair que certains niveaux de services informels de garde à domicile sont offerts, d'après les informations recueillies auprès des mères dont les enfants ne sont pas inscrits dans des centres formels de garde d'enfants.

En réglementant ce type d'accueil, elle offre la possibilité de formaliser et de diversifier l'offre d'accueil, en l'adaptant au contexte actuel de baisse de la natalité et aux localités et quartiers dépourvus de services de crèches. Il peut également offrir des horaires adaptés à la dynamique professionnelle des familles, comme les travailleurs postés.

C'est le cas du service fourni par « *Tia Jana* », un service de garde d'enfants qui accueille les enfants à différents moments de la journée et selon différents horaires.

Figure 3 : Publicité pour les services de soins à domicile de l'aidant : "*Tia Jana*".

The image is a flyer for 'Tia Jana' childcare services. On the left, there is a purple rectangular area containing an illustration of a woman in a red shirt and black pants standing with two young girls in white and red dresses. Below them is a white oval with the text 'Tia Jana' in a serif font, surrounded by floral decorations. On the right, a light yellow rectangular area contains the title 'Informações Adicionais' in a serif font, followed by a bulleted list of service details. A small illustration of a girl in a red shirt is in the bottom right corner of the yellow area.

Informações Adicionais

- Local: Casa da Tia Jana
- Crianças dos 3 aos 10 anos
- Valor: 1.500\$/por criança para marcações feitas até com 2 dias de antecedência;
- 2.000\$/por criança para marcações na véspera ou no dia
- Sem refeições incluídas;
- Limite de crianças: máximo 2

Source : page Facebook

En ce qui concerne les centres d'activités de loisirs (ATL), on constate une augmentation croissante de ce type de services, qui proposent des activités de loisirs aux enfants âgés de 6 ans et plus. En l'absence d'un réseau familial étendu, de nombreux enfants, en particulier les plus pauvres, sont laissés sans soins pendant une grande partie de la journée, et plusieurs études indiquent que cette situation constitue un risque pouvant conduire à l'échec scolaire, à l'abandon des études, à la délinquance et au travail des enfants.

L'occupation du temps en dehors de l'école est une pratique courante dans le pays, comme les programmes dits de "tutorat", qui offrent des cours de renforcement pédagogique aux enfants, souvent dispensés par l'enseignant lui-même. Pendant les vacances scolaires, les programmes ATL d'été sont également devenus monnaie courante, proposés par des entités publiques et privées.

L'intervention en ce sens a été renforcée ces dernières années, dans le cadre du Care Plan (2017), avec des ressources accrues pour le financement des services ATL qui développent des activités de soutien aux activités scolaires, de renforcement éducatif, de soutien pédagogique, ainsi que des activités culturelles (musique, danse, théâtre et artisanat) et des activités récréatives, de loisirs et sportives.

Les initiatives proposant des programmes tout au long de l'année sont de plus en plus courantes, qu'il s'agisse d'initiatives publiques/municipales ou d'entités privées, à but lucratif ou non. C'est le cas de l'ATL "**Aprender e Crescer**" (**Apprendre et grandir**), situé à Achada São Filipe, une entreprise inaugurée en 2021 par la sociologue Ronise

Veiga, dans le but d'accueillir les enfants en général et ceux ayant des besoins éducatifs spéciaux, en les aidant à développer leurs compétences sociales, scolaires et psychomotrices.

Dans les Centres Communautaires, la Mairie de Praia offre **un programme d'études accompagnées pour les enfants de la première à la sixième année**, plus connu sous le nom d'accompagnement pédagogique, souvent appelé "explicações" dans les milieux étudiants, dans la période entre les cours. Elle dispose actuellement de 16 salles d'études dans les quartiers de Bela Vista, São Pedro/Latada, Fundo de Calabaceira, Água Funda, Alto Safende, Ponta Belém et également dans les environs de Sucupira, répondant ainsi à la demande des "rabidantes" du marché de Sucupira, le plus grand marché informel du pays.

Dans le cadre du Fonds Mais, le gouvernement, par l'intermédiaire de l'Institut cap-verdien pour l'enfance et l'adolescence (ICCA), a financé l'installation de **centres de jour**, gérés par des organisations non gouvernementales, dans le cadre d'un contrat signé avec l'État. En 2024, deux centres ont été ouverts dans la ville de Praia, à São Pedro et Achada de Santo António. Trois autres centres de jour sont prévus dans les régions d'Alto da Glória, de Tira Chapéu et d'Achada Grande Frente.

Dans le domaine de la prise en charge des enfants handicapés, le Centre de soins et de réhabilitation des personnes handicapées de Cidadela (**Casa Primavera**), à Praia, est un centre spécialisé dans la prise en charge des enfants souffrant de handicaps profonds. Cette initiative est le fruit d'un partenariat entre le Mairie de Praia, le Ministère de la Famille et de l'Inclusion Sociale et les Nations Unies. Elle vise à offrir un environnement sain aux enfants handicapés afin qu'ils puissent mieux s'intégrer et que leurs besoins soient satisfaits. La Casa Primavera fonctionne depuis 2017 et accueille une quinzaine d'enfants, leur fournissant des soins de base, des services de réadaptation et de socialisation.

Dans le même quartier et dans la même copropriété se trouve le **centre de réhabilitation de l'association COLMEIA**, qui propose des activités ludiques et de réhabilitation fonctionnelle aux adolescents handicapés ; l'**association Acarinhar**, qui développe des activités d'inclusion pour les enfants atteints de paralysie cérébrale ; et le **centre de réhabilitation fonctionnelle FECAD**, qui, avec les autres institutions, offre un service intégré de soins, de réhabilitation fonctionnelle et pédagogique, ainsi qu'un travail avec les familles. Dans le domaine de la déficience visuelle, il faut souligner le travail réalisé par **ADVIC à Achada São Filipe**, où fonctionne la première école et le premier centre de réhabilitation et d'accueil d'enfants et d'adolescents handicapés de la ville de Praia.

6 Demandes non satisfaites : perception des services d'hébergement par les familles

Praia est une municipalité en pleine croissance, alimentée par les migrations internes et externes, avec un profil urbain de plus en plus consolidé. Dans ce contexte, les liens avec la communauté et la famille élargie sont plus limités, et la taille moyenne des ménages est de trois personnes. Cette configuration a un impact négatif sur la disponibilité des membres de la famille pour partager les responsabilités de soins, en particulier en ce qui concerne les enfants.

Le taux d'occupation élevé exige des familles un effort supplémentaire pour concilier vie professionnelle et vie familiale, en particulier dans les familles monoparentales.

En l'absence d'un réseau de garde d'enfants, les femmes, en particulier les mères célibataires, sont très vulnérables en raison des obstacles qu'elles rencontrent dans l'accès aux services de garde d'enfants, ce qui limite leur capacité à participer à des activités génératrices de revenus et à des possibilités de formation. Ce sont les enfants de moins de 6 ans qui ont le plus besoin de la participation de leurs parents. En termes de temps de garde, les enfants de moins de 6 ans ont besoin en moyenne de 28 heures par semaine de la part de chaque personne qui s'occupe d'eux.²¹ Dans l'enquête auprès des familles, **27% d'entre elles considèrent les besoins liés à la pratique professionnelle comme un facteur déterminant pour l'inscription des enfants dans les services de garde**

Des heures d'ouverture adéquates sont un aspect fondamental. Il y a un effort de la part des services pour offrir une garde d'enfants à temps plein et pour fonctionner sans interruption. Cependant, le réseau public ne fonctionne encore que pendant une période de la journée, ce qui empêche de nombreuses familles de fréquenter ces services, même s'ils sont plus abordables. Ces dernières années, la municipalité de Praia a progressivement étendu les heures d'accueil des enfants dans ses jardins d'enfants à temps plein.

²¹ Plan national de soins, MFIS, 2017

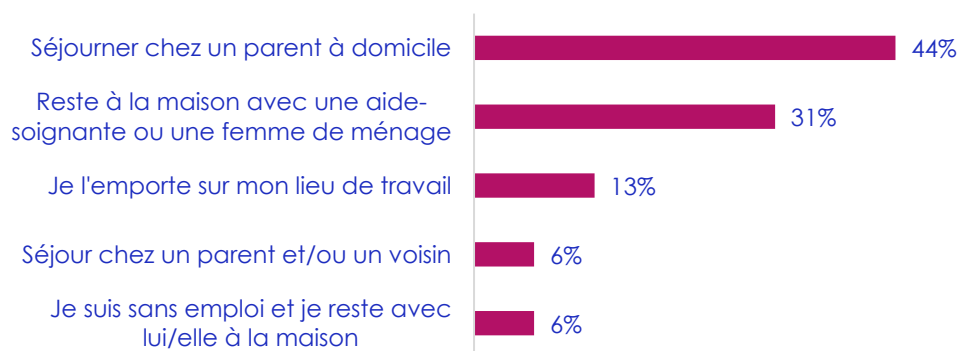
Graphique 19 : Raisons invoquées par la famille pour choisir la crèche/le jardin d'enfants



L'offre limitée de services publics et le coût élevé pour les familles à faibles revenus sont des obstacles à la fréquentation de l'école.

En raison du taux élevé de sous-emploi et d'emploi informel, caractérisé par un faible niveau de revenu, la population la plus vulnérable est contrainte de recourir à des services de garde informels et de faible qualité et/ou de confier la garde des enfants plus jeunes à des frères et sœurs plus âgés, en particulier les filles, ce qui limite leur temps d'étude et de loisir. Dès l'âge de 6 ans, les enfants passent une partie de leur temps sans la surveillance d'un adulte et dans la rue, surtout les garçons.

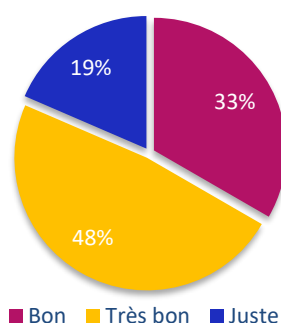
Graphique 20 : Qui reste avec l'enfant lorsque vous allez travailler ?



La qualité des services de crèches et de jardins d'enfants est essentielle pour susciter la confiance des parents, en leur garantissant que leurs jeunes enfants évolueront dans un environnement sûr, stimulant et adapté à leur développement. La capacité technique des professionnels et la qualité de l'espace sont les principaux critères utilisés par les familles lors de la sélection des services de garde.

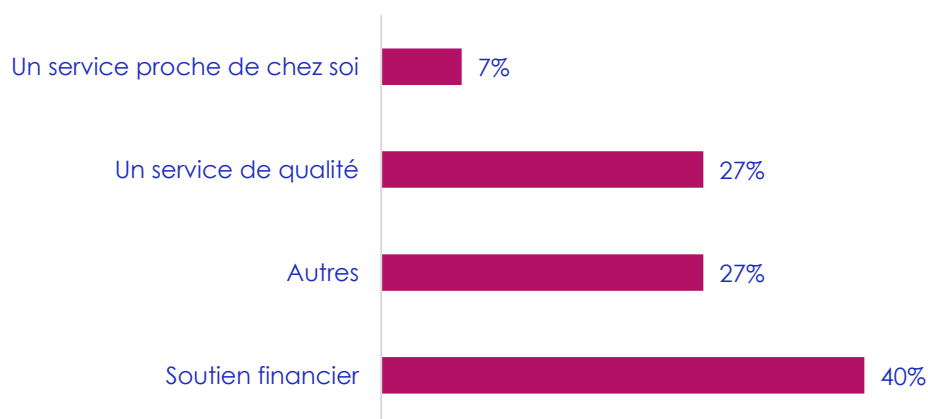
Les aspects de l'amélioration des services de garde d'enfants signalés par les familles sont les suivants : Des locaux plus spacieux et plus aérés; De meilleures conditions d'hygiène et de nettoyage; L'amélioration de la sécurité des piétons à proximité des structures, avec des trottoirs, des passages zébrés ; Une plus grande flexibilité dans les horaires. **En général, les familles évaluent bien les services qu'elles utilisent.**

Graphique 21 : Comment la famille évalue les services de garde d'enfants qu'elle utilise



Pour les familles dont les enfants ne fréquentent aucune école, l'aide financière est l'une des conditions auxquelles elles doivent avoir accès.

Graphique n° 22 : Ce qu'il faut pour pouvoir envoyer son enfant à l'école maternelle



En 2030, **Praia figure sur la liste des seules municipalités dont la croissance démographique est supérieure au taux de croissance moyen (0,6%)**, avec un taux de +1,3 %. Avec les changements démographiques que nous connaissons (baisse des taux de fécondité), il y a une opportunité de renforcer les politiques publiques en faveur des femmes dans le secteur informel et de soutenir les familles avec un réseau de services de soins accessibles et répondant aux besoins de chaque groupe d'âge et des enfants handicapés. L'extension des services de crèches, d'ATL, de centres d'accueil

pour enfants handicapés, etc., en particulier dans les communautés les plus vulnérables, contribuera à améliorer la qualité de vie des enfants et à stimuler le développement de leur capital humain. Il permettra également de renforcer les petites entreprises du secteur des soins, gérées principalement par des femmes, contribuant ainsi à la valorisation de l'économie des soins et à l'accès à des emplois décents pour les travailleurs de ce secteur.



Défis et recommandations pour le renforcement des services d'accueil

7 Défis et recommandations pour renforcer les services d'accueil

7.1 Les principaux défis à relever pour développer les services

Tous ces instruments juridiques visent à mettre en place un système de garde d'enfants qui valorise les qualifications des personnes qui s'en occupent, garantit des infrastructures adéquates et donne la priorité à l'inclusion et au bien-être des enfants. Dans la pratique, la mise en œuvre complète de ces normes se heurte encore à des difficultés, notamment en ce qui concerne la formation et la rémunération des professionnels, ainsi que l'adéquation des infrastructures dans les zones moins accessibles. Toutefois, l'ensemble de ces mesures reflète l'engagement du Cabo Verde à renforcer la base réglementaire du secteur de la garde d'enfants et à veiller à ce que les enfants reçoivent des soins de qualité dans un environnement sûr et inclusif.

Cadre réglementaire et de gestion

- ♦ La loi fondamentale du système éducatif (2018) stipule que le gouvernement doit réglementer les règles générales de l'éducation préscolaire, couvrant les aspects pédagogiques et techniques, ainsi que soutenir et superviser leur mise en œuvre. Cependant, ces règlements n'ont pas encore été mis en œuvre, ce qui compromet la gestion, le fonctionnement et la coordination du sous-système de l'éducation préscolaire. Cette lacune a un impact négatif sur le financement, les pratiques pédagogiques, le développement professionnel des ressources humaines et les résultats de l'apprentissage.²²
- ♦ Il y a un manque de clarté sur les différentes responsabilités de l'éducation préscolaire de la part des acteurs clés, en raison de l'absence d'une politique claire pour la petite enfance et l'éducation préscolaire. Par exemple, dans l'enseignement public, il y a des tensions entre les conseils locaux et le MED lui-même lorsqu'il s'agit de financer l'éducation préscolaire. En ce qui concerne l'inspection et l'accréditation des institutions, il existe une duplication des procédures entre le ME et le MFIDS.
- ♦ Dans un scénario où une part importante des services de crèches fonctionne dans des établissements préscolaires, les inspections sont effectuées

²² Programme d'appui aux réformes de l'éducation prioritaire - République du Cabo Verde - octobre 2024 / octobre 2029

séparément par les deux ministères, chacun vérifiant les conditions pour les groupes d'âge de 0 à 3 ans et de 4 à 5 ans. Cette division entraîne une certaine incompréhension de la part des opérateurs et n'optimise pas les ressources de l'Etat.

- ♦ Il existe un sentiment de "concurrence déloyale", de nombreux services de garde d'enfants fonctionnant encore de manière informelle et sans contrôle, ce qui aboutit à offrir un service de qualité médiocre à un prix inférieur. Malgré les visites d'inspection, il n'y a pas eu de poursuites ni d'amendes pour non-respect des procédures. Cette situation a encouragé l'informalité, c'est-à-dire l'augmentation des services de garde informels, avec un impact négatif sur le fonctionnement de ceux qui sont formalisés et respectent les critères établis par la loi.

Accessibilité des services

- ♦ La pauvreté et le handicap limitent l'accès des enfants aux jardins d'enfants au Cabo Verde, avec seulement 49 des 264 enfants ayant des besoins éducatifs spéciaux inscrits à l'école maternelle en 2023/2024. Dans les zones urbaines, les disparités entre les pauvres et les non-pauvres dans l'accès à l'école maternelle sont notables, avec 85% des non-pauvres fréquentant l'école maternelle, contre 65% des pauvres, selon le rapport "Perfil da Pobreza - Um olhar sobre as crianças", 2015, publié par l'INE sur la base des données sur la pauvreté ;
- ♦ La qualité de l'enseignement préscolaire est très insuffisante en raison de divers facteurs, tels que le manque de ressources, le manque de personnel qualifié, l'inadéquation des locaux, le manque de soutien pédagogique et l'absence de normes réglementaires pour l'ouverture et le fonctionnement des jardins d'enfants ;
- ♦ La faible couverture des services publics (fournis par la Mairie) signifie qu'une grande partie de la population la plus pauvre dépend des subventions pour y accéder, ce qui conduit à l'exclusion des enfants les plus pauvres ou à l'inactivité de la mère pendant les premières années de la vie de l'enfant.

Inclusion

- ♦ Les enfants handicapés se heurtent encore à des obstacles lorsqu'il s'agit d'accéder aux services de garde d'enfants et aux services préscolaires. Ces obstacles ont été dûment documentés dans diverses études et sont liés à

l'accessibilité architecturale des espaces, au manque de professionnels qualifiés dans les crèches et les jardins d'enfants, ainsi qu'à des obstacles culturels et sociaux tels que les préjugés à l'égard des capacités des enfants handicapés, une certaine honte sociale et un "surprotectionnisme" de la part des familles à l'égard de leurs enfants handicapés et des obstacles qu'ils rencontrent en matière d'inclusion.

- ◆ Tant dans l'enquête que dans la table ronde avec les professionnels de l'éducation de la petite enfance, des inquiétudes ont été exprimées concernant les professionnels, tant au niveau de la signalisation que de l'accueil. Le ratio moniteur/enfant ne permet pas une prise en charge individualisée des enfants handicapés. Ils sont souvent capables d'identifier très tôt des besoins particuliers, mais ils n'ont pas les moyens d'en informer les parents ou de les orienter vers d'autres solutions. Peu d'entre eux semblent avoir une formation et/ou une connaissance de l'outil de signalisation des enfants handicapés utilisé à la ME.

Qualité du service

- ◆ Il n'existe pas de données ou d'études spécifiques sur la qualité des services de placement familial qui évaluent les interactions entre les adultes et les enfants, les programmes mis en œuvre, l'adéquation avec le cadre juridique actuel, etc. La plupart des services fonctionnent sans autorisation, ce qui peut indiquer un manque de conditions minimales de fonctionnement. Étant donné que les informations contenues dans la Charte sociale sont autodéclarées et que le formulaire n'inclut pas toutes les dimensions nécessaires à une évaluation qualitative des programmes socio-éducatifs proposés aux enfants, cette dimension est difficile à mesurer.²³
- ◆ Les évaluations du système d'éducation préscolaire ont montré que les services de garde d'enfants manquent de guides et de matériel traitant des questions de genre, des droits de l'homme et des pédagogies axées sur l'interaction éducative, y compris les besoins des enfants handicapés (NEE). Le coût élevé de ces matériels, associé à la nécessité de respecter des budgets limités, retarde souvent leur acquisition, voire l'empêche, ce qui réduit l'efficacité de certaines activités en classe.

²³ Cet aspect a été mentionné dans l'étude de la Banque mondiale, qui a recommandé que le pays réalise une étude avec un échantillon représentatif de la diversité des prestataires de services existant au Cabo Verde (c'est-à-dire les services privés à but lucratif, les services privés à but non lucratif et les services gérés par la municipalité, etc).

- ◆ Même en se concentrant sur les conditions minimales d'installation, on constate qu'une grande partie des services de garde d'enfants ne sont pas agréés. Sans une étude approfondie, il n'est pas possible de savoir quelles sont les difficultés et les obstacles rencontrés par les opérateurs lorsqu'ils demandent un agrément.
- ◆ L'accès au matériel pédagogique est très limité sur le marché national et difficile à acquérir.

Ressources humaines

- ◆ Malgré ces mesures juridiques, des difficultés persistent dans la mise en œuvre des lignes directrices, notamment en ce qui concerne la rémunération et le niveau de qualification des personnes chargées de l'éducation des enfants. De nombreux professionnels éprouvent encore des difficultés à obtenir un salaire adéquat et, dans certaines régions, il n'y a pas de professionnels formés disponibles ;
- ◆ Les qualifications des éducateurs varient considérablement. Dans les zones urbaines, en particulier dans la ville de Praia, il est plus courant de trouver des professionnels titulaires d'un diplôme en éducation ou en psychologie de l'enfant. Dans les zones rurales et les communautés à faible pouvoir d'achat, il y a une pénurie de professionnels qualifiés, ce qui conduit de nombreuses crèches et de nombreux jardins d'enfants à faire appel à des bénévoles ou à du personnel ayant une formation de base et peu spécialisé dans la garde d'enfants.
- ◆ Les initiatives de formation continue et de développement professionnel sont encore en phase de développement et l'impact est donc inégal selon les régions et les types d'institutions (publiques, privées et religieuses) ;
- ◆ Le travail de l'éducation de la petite enfance est encore peu apprécié et l'importance de la garde d'enfants dans le développement du capital humain est encore peu reconnue;
- ◆ L'importance de la mise en œuvre des mesures prévues pour créer un environnement de travail plus équitable et plus structuré pour les professionnels de l'enfance est de plus en plus reconnue. La poursuite des

réformes devrait permettre à ces professionnels de bénéficier de meilleures conditions de travail, d'une meilleure rémunération et de meilleures possibilités de développement professionnel.

7.2 Recommandations pour améliorer la qualité des services de garde d'enfants dans la ville de Praia

RECOMMANDATIONS

Au vu de la situation générale et des consultations menées, les recommandations suivantes sont suggérées, dont la mise en œuvre contribuera certainement au bien-être des familles, à la promotion de l'égalité des genres, au développement de l'enfant et à la croissance économique, consolidant ainsi la prise en charge des enfants comme un pilier essentiel du développement durable au Cabo Verde :

- ◆ Augmenter le réseau public de crèches et de jardins d'enfants, en particulier dans les zones en expansion de la ville ;
- ◆ Réhabiliter les espaces vacants et/ou les espaces inutilisés des écoles publiques pour ouvrir des centres de l'enfance pour les crèches, les écoles maternelles et les ATL ;
- ◆ Établir des partenariats de coopération avec des organisations privées pour accueillir des enfants âgés de 0 à 3 ans issus de familles à faibles revenus dans la localité ;
- ◆ Renforcer le programme de subventions pour les familles à faible revenu, avec des critères et des mécanismes d'accès clairs ;
- ◆ Investir dans de nouvelles crèches et de nouveaux jardins d'enfants dans les régions où les besoins sont les plus importants ;
- ◆ Adapter les horaires d'ouverture des jardins d'enfants, notamment dans le réseau public, aux horaires de travail des travailleurs ayant des responsabilités familiales ;
- ◆ Encourager des modalités alternatives, telles que les soins au domicile de l'aidant récemment réglementé, pour desservir les zones rurales ;
- ◆ Apporter un soutien financier aux ONG et aux organisations privées pour améliorer les infrastructures et qualifier les services, en échange de la mise à disposition de places d'accueil pour les enfants orientés par les équipes sociales,

à l'instar du mécanisme de subvention utilisé dans plusieurs pays, dont le Portugal.²⁴

- ◆ Ratifier les conventions OIT 156 et 183 sur les travailleurs ayant des responsabilités familiales et protection à la maternité ;
- ◆ Soutenir les micro, petites et moyennes entreprises et les entités de l'économie sociale, y compris les coopératives et autres initiatives communautaires, qui fournissent des services de soins de qualité, en particulier par des activités de renforcement des capacités, le développement des compétences et l'accès au financement.

AMELIORER LA QUALITE DES SERVICES DE GARDE D'ENFANTS

- ◆ Soutenir la formalisation et l'accréditation des services qui fonctionnent de manière informelle et créer des mécanismes d'inspection efficaces pour démobiliser l'émergence d'initiatives informelles ;
- ◆ Créer et faire connaître des incitations à la formalisation des micro et petites entreprises, en particulier dans le secteur de la garde d'enfants ;
- ◆ Réaliser une étude sur les pratiques actuelles dans les services d'accueil des enfants de 0 à 5 ans et identifier les besoins de renforcement en vue d'une certification et d'une amélioration de la qualité ;
- ◆ Réalisation d'études qualitatives sur la qualité des processus d'interaction et des pratiques pédagogiques dans les services de garde d'enfants, une dimension importante pour l'évaluation de la qualité des services dans le domaine du développement de l'enfant ;
- ◆ Investir dans l'adaptation et la modernisation des installations existantes, éliminer les obstacles architecturaux à l'accessibilité et adapter les espaces au changement climatique ;
- ◆ Créez le profil professionnel de moniteur de la petite enfance (4 et 5 ans) et de moniteur de centre d'accueil pour enfants (6 à 12 ans) dans le système national de qualification ;
- ◆ Harmoniser le profil de l'accompagnateur d'enfants de 0 à 3 ans avec le profil du moniteur et fournir un cadre pour la progression de carrière dans l'accueil des enfants de 0 à 5 ans ;

²⁴ : <https://www.seg-social.pt/rede-de-creches-gratuitas>

- ◆ Formation de formateurs en éducation de la petite enfance, destinée aux formateurs des centres pour l'emploi, à la délégation du Ministère de l'Éducation et aux professionnels du secteur ;
- ◆ Mettre en œuvre un programme de formation continue accessible, convivial et basé sur les technologies de l'information ;
- ◆ Renforcer la réhabilitation et l'acquisition de matériel pédagogique pour le réseau de crèches et de jardins d'enfants gérés par des organismes publics et privés ;
- ◆ Veiller à ce que du matériel pédagogique de qualité soit disponible et que les moniteurs et les soignants soient formés à son utilisation ;
- ◆ Développer la formation des professionnels de la petite enfance à la signalisation précoce des enfants à besoins éducatifs particuliers.

RENFORCEMENT DU CONTROLE ET DE LA REGLEMENTATION

- ◆ Établir des normes de qualité claires et accessibles pour tous les prestataires.
- ◆ Mettre en place un système solide d'inspection et d'autorisation qui intègre les deux services - les crèches et les écoles maternelles ;
- ◆ Faciliter le processus de demande d'accréditation, en créant des plateformes *en ligne*, des *sites web*, etc. et en assurant une plus grande diffusion de l'information sur les exigences requises.

8 Réflexions finales : pourquoi investir dans des services de garde d'enfants de qualité à Praia ?

Dans le contexte de Praia, la plus grande municipalité du Cabo Verde, la promotion du partage des responsabilités familiales, fondée sur les principes des conventions 156 et 183 de l'OIT, revêt une importance stratégique tant pour la réduction de la pauvreté que pour la croissance économique et le bien-être social. Avec une population croissante et des défis socio-économiques, la ville de Praia bénéficie directement des politiques qui promeuvent une plus grande égalité entre des genres et soutiennent les travailleurs ayant des responsabilités familiales, ce qui se traduit par des avancées sociales et économiques de grande portée.

La mise en œuvre de ces conventions au niveau municipal peut être un outil puissant dans la **lutte contre la pauvreté**. En garantissant que les hommes et les femmes puissent travailler et se développer professionnellement, ces politiques augmentent le nombre de personnes économiquement actives, élargissant la base des contribuables et stimulant l'économie locale. Lorsque les femmes, en particulier, ont la possibilité de participer activement au marché du travail sans être accablées par des responsabilités familiales disproportionnées, elles contribuent directement au revenu familial, ce qui a un effet significatif sur la réduction de la pauvreté, en particulier chez les familles à faible revenu.

En outre, le soutien à la participation des femmes au marché du travail et la promotion de l'équité dans le partage des responsabilités familiales encouragent l'indépendance financière et réduisent la vulnérabilité économique de nombreux ménages. Ces effets sont amplifiés dans le contexte de Praia, où de nombreuses femmes sont chefs de famille et doivent souvent relever le défi de subvenir seules aux besoins de leur foyer et de leurs enfants. La création de conditions qui les aident à concilier travail rémunéré et responsabilités familiales génère un filet de sécurité économique plus solide, contribuant à un cercle vertueux d'amélioration des conditions de vie et de lutte contre la pauvreté structurelle.

Contribuer à la croissance économique du pays est un autre aspect essentiel. L'intégration d'un plus grand nombre de travailleurs sur le marché, dans des conditions d'égalité et d'accès au travail rémunéré, stimule la productivité et la compétitivité. Lorsque les deux parents partagent les responsabilités liées à la garde des enfants et des autres personnes dépendantes, la main-d'œuvre est mieux utilisée, car les femmes, historiquement plus chargées de ces responsabilités, peuvent se consacrer à la vie professionnelle et même à l'esprit d'entreprise. Le renforcement des crèches, des jardins d'enfants et des autres services de garde d'enfants, combiné à l'application de politiques d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, favorise un environnement économique qui valorise et utilise pleinement le potentiel humain disponible.

Du point de vue de la **protection sociale**, la promotion d'une répartition équilibrée des responsabilités familiales se traduit par des foyers et des communautés plus sains et de meilleures perspectives pour les enfants. Les politiques de garde d'enfants, inspirées des conventions de l'OIT, permettent aux parents de passer plus de temps de qualité avec leurs enfants, tout en participant à la vie professionnelle sans se surcharger. Lorsque les soins et l'éducation des enfants sont une responsabilité partagée par tous les membres de la famille et par la société en général, les liens familiaux se renforcent et l'éducation de la petite enfance est plus complète, ce qui contribue à la formation d'une nouvelle génération mieux préparée et mieux intégrée socialement.

Ces politiques peuvent également renforcer la structure sociale et communautaire de Praia en réduisant les inégalités et en promouvant les opportunités de développement pour tous les citoyens. En créant un environnement de travail plus inclusif et plus accessible, où les hommes et les femmes ont les mêmes chances et bénéficient du

même soutien institutionnel, on crée une base solide pour le bien-être social. La promotion d'un modèle familial où les responsabilités sont partagées inspire également des changements culturels qui remettent en question et transforment les normes traditionnelles qui pèsent sur les femmes, en promouvant une culture d'égalité des genres et de respect mutuel entre les membres de la communauté.

En résumé, l'adoption des recommandations des conventions 156 et 183 de l'OIT pour le partage des responsabilités familiales dans la ville de Praia a le potentiel de stimuler la lutte contre la pauvreté, de promouvoir la croissance économique et de renforcer le bien-être social. En donnant la priorité aux politiques qui permettent de concilier travail et famille, la municipalité investit dans un avenir plus égalitaire et plus prospère pour tous, où chaque individu, indépendamment de son sexe ou de sa situation familiale, contribue au développement économique et social du pays.

9 Références bibliographiques

- ♦ Institut national de la statistique : **VI Business Census 2022** ;
- ♦ Institut national des statistiques : Département des statistiques démographiques et sociales - **Rapport sur la troisième enquête sur le secteur informel 2023** ;
- ♦ Institut national des statistiques : **Children's Data 2022**
- ♦ Institut national des statistiques : **Handicap : compter pour savoir, savoir pour développer, 2021** ;
- ♦ Institut national de la statistique : **Statistiques du Marché du Travail - Enquête continue multi-objectifs 2022** ;
- ♦ Institut national des statistiques : **"Emploi du temps et travail non rémunéré "Emploi du temps et travail non rémunéré, IMC, 2022**
- ♦ Institut national de la statistique : **Statistiques sur les conditions de vie des ménages - Enquête continue multi-objectifs 2023** ;
- ♦ Institut national de la statistique : **VIe recensement des entreprises 2022**
- ♦ Banque mondiale : **Cape Verde Human Capital Review and Ramping Up Investments in Childcare, 2023** ;
- ♦ Ministère de l'Éducation : **Programme d'appui à la réforme de l'éducation prioritaire, République du Cabo Verde (2024 / 2029)** ;
- ♦ Institut national des statistiques : **Charte sociale du Cabo Verde (2010)**
- ♦ Institut national des statistiques : **Charte sociale du Cabo Verde (2015)**
- ♦ BIT : Prendre soin des autres : **Un travail et des emplois pour l'avenir du travail décent (2019)**
- ♦ OIT : Convention 156 de l'OIT concernant l'égalité des chances et de traitement pour les travailleurs des deux sexes : travailleurs ayant des responsabilités familiales
- ♦ OIT : **Convention 183 sur la protection de la maternité, 2000**
- ♦ Ministère de l'Éducation : **Les coûts du sous-système préscolaire au Cabo Verde : Situation actuelle et perspectives (2015)**
- ♦ FRA : **Cartographie des systèmes de protection de l'enfance dans l'UE (2023)**

10 Annexes

ANNEXE 1 : LISTE DES SERVICES DE GARDE D'ENFANTS

NON.	Nom	Organisme de gestion	Localisation	Zone
1	Jardim Infantil Pequeno Abraço	Privé	São Pedro	Praia Norte
2	Jardim Lobu ku Chibinho	Mairie de Praia	São Martinho Pequeno	Praia Noroeste
3	Jardim Florescer	Mairie de Praia	Castelão	Praia Norte
4	Jardim Nosso Cantinho	Mairie de Praia	Achada S. Felipe	Praia Norte
5	Jardim Flores da Suíça	Privé	Palmarejo	Praia Sul
6	Jardim Flor Bela	Mairie de Praia	Tira Chapéu	Praia Sul
7	Jardim Florido	Privé	Achada S. Felipe	Praia Norte
8	Jardim Pinoquinhos Doces	Privé	Achada Eugênio Lima	Praia Ocidental
9	Jardim Infantil Crescer Aprendendo	Privé	Achadinha	Praia Norte
10	Jardim Kately	Privé	Achadinha	Praia Norte
11	Jardim Olhos Brilhantes	Privé	Achadinha	Praia Norte
12	Jardim Vida Nova	Privé	Vila Nova	Praia Norte
13	Jardim Múltipla escolha	Privé	Achada S. Felipe	Praia Norte
14	Jardim Pequenos Aventureiros	Mairie de Praia	São Pedro	Praia Norte
15	Jardim infantil Coração de Maria	ONG et/ou organisations religieuses	Achada S. Felipe	Praia Norte
16	Jardim Turminha do Saber	Privé	Tira Chapéu	Praia Sul
17	Jardim Pepe Alegria	ONG et/ou organisations religieuses	Achada Mato	Praia Norte
18	Jardim Pepe Sorriso	ONG et/ou organisations religieuses	Terra Branca	Praia Ocidental
19	Jardim Infantil Amor e Esperança	ONG et/ou organisations religieuses	São Pedro	Praia Norte
20	Jardim Infantil Criança do Arco Iris	Privé	Castelão	Praia Norte
21	Jardim creche Mickey	Privé	Safende	Praia Norte
22	Jardim Creche Amor é Vida	ONG et/ou organisations religieuses	Achadinha	Praia Norte
23	Jardim Infantil Horst Celebrach	ONG et/ou organisations religieuses	Achada Mato	Praia Norte
24	Jardim Flores do Castelo	Privé	Castelão	Praia Norte
25	Jardim Ceicas	Privé	Achadinha	Praia Centro
26	Jardim infantil Mimo	Privé	Vila Nova	Praia Norte

27	Jardim Infantil Sol Nascente	Privé	Palmarejo	Praia Sul
28	Jardim Infantil Aconchego	Privé	Terra Branca	Praia Ocidental
29	Jardim Estrela	Privé	Achada Santo António	Praia Sul
30	Jardim Brilho Celeste	Privé	Safende	Praia Norte
31	Jardim Pepe Brilho do Sol Safende	ONG et/ou organisations religieuses	Safende	Praia Norte
32	Jardim Sol do Dia	Privé	Achada Grande Trás	Praia Oriental
33	Jardim Crescer	Privé	Fazenda	Praia Centro
34	Creche Jardim Nós Sperança	Privé	Achada Grande Frente	Praia Oriental
35	Jardim Sindy	Privé	Fazenda	Praia Centro
36	Winnie de Pooh	Privé	Achada S. Felipe	Praia Norte
37	Jardim Roseira	Privé	Calabaceira	Praia Norte
38	Jardim Renascer	Privé	Ponta d' água	Praia Norte
39	Jardim infantil de mãe para mãe	Privé	Palmarejo	Praia Sul
40	Jardim Infantil Abraço Tia Ana	Privé	Alto da Glória	Praia Ocidental
41	Jardim Infantil Turminha dos Amiguinhos	Privé	Palmarejo	Praia Sul
42	Jardim Entre Amiguinhos	Privé	Achada Santo António	Praia Sul
43	Jardim Bom Pastor	Privé	Palmarejo	Praia Sul
44	Jardim Infantil Barbie	Privé	Achada S. Felipe	Praia Norte
45	Jardim Infantil Pimpão	Privé	Achada Santo António	Praia Sul
46	Jardim Infantil Flor da Vida	Privé	Palmarejo	Praia Sul
47	Jardim Infantil Jasmin	Privé	Palmarejo	Praia Sul
48	Jardim Sonho das Crianças	Privé	Achada Santo António	Praia Sul
49	Creche Jardim Doce Elmy	Privé	Calabaceira	Praia Norte
50	Jardim infantil Chiquita	Privé	Ponta d' água	Praia Norte
51	Jardim infantil Chiquitita	Privé	Vila Nova	Praia Norte
52	Jardim Infantil Suzy	Privé	Achadinha	Praia Ocidental
53	Jardim Infantil Pimpolhos	Privé	Ponta d' água	Praia Norte
54	Jardim Infantil Nosso Amiguinho	Privé	Achada Santo António	Praia Sul
55	Jardim Escolinha Encanto	Privé	Fazenda	Praia Centro
56	Jardim Infantil Ernestina Brito	ONG et/ou organisations religieuses	Plateau	Praia Centro
57	Creche Hotel Cantinho dos Afetos	Privé	Palmarejo	Praia Sul
58	Creche Fundação Criança Cabo-verdiana	ONG et/ou organisations religieuses	Achada Santo António	Praia Sul
59	Jardim Sol d'Infância	ONG et/ou organisations religieuses	Calabaceira	Praia Norte
60	Nova Esperança	Mairie de Praia	Vila Nova	Praia Norte
61	Jardim Katy	Privé	Achada Eugénio Lima	Praia Ocidental

62	Jardim Infantil Esperança	ONG et/ou organisations religieuses	Achadinha	Praia Norte
63	Jardim Novas Flores	ONG et/ou organisations religieuses	Achada Santo António	Praia Sul
64	Complexo Educativo Graça da Criança	ONG et/ou organisations religieuses	Plateau	Praia Centro
65	Centro Educativo Miraflores	ONG et/ou organisations religieuses	Palmarejo Grande	Praia Sul
66	Jardim Pepe Pororó Calabaceira	ONG et/ou organisations religieuses	Calabaceira	Praia Norte
67	Escolinha Mágica	Mairie de Praia	Alto da Glória	Praia Ocidental
68	Escolinha Tempu di Mininu	Privé	Fazenda	Praia Centro
69	Jardim Nascer do Sol	Mairie de Praia	Ponta d' água	Praia Norte
70	Jardim Tia Zita	Privé	Achada Grande Frente	Praia Oriental
71	Jardim Mundo Encantado	Mairie de Praia	Lém Ferreira	Praia Oriental
72	Jardim o Sol	Mairie de Praia	Achadinha	Praia Norte
73	Jardim Mãos Dadas	Mairie de Praia	Matão	Praia Sudoeste
74	Jardim Infantil Nova Esperança	ONG et/ou organisations religieuses	Pensamento	Praia Ocidental
75	Jardim Polegarzinho	Mairie de Praia	Bela vista	Praia Ocidental
76	Jardim Criança Feliz	Mairie de Praia	Palmarejo Grande	Praia Sul
77	Jardim Amizade	Mairie de Praia	São Tomé	Praia Nordeste
78	Jardim Xipitinga	Mairie de Praia	Achada Grande Trás	Praia Oriental
79	Jardim Semente Girassol	Mairie de Praia	Várzea	Praia Ocidental
80	Jardim Sossego	Mairie de Praia	São Francisco	Praia Nordeste
81	Jardim Crianças Unidas	Mairie de Praia	Alto Safende	Praia Norte
82	Jardim Borboleta	Mairie de Praia	Achada Grande Frente	Praia Oriental
83	Creche Patrulha Pata	Privé	Palmarejo	Praia Sul
84	Creche Meu primeiro ninho	Privé	Palmarejo Grande	Praia Sul
85	Creche dos Anjos	Privé	Achada Santo António	Praia Sul
86	Creche Escolinha Brincar e Aprender	Privé	Tira Chapéu	Praia Sul
87	Escolinha Bamby	Privé	Calabaceira	Praia Norte
88	Escolinha Luz Arco-Íris	Privé	Achada S. Felipe	Praia Norte
89	Colégio Bela Infância	Privé	Fazenda	Praia Centro
90	Escolinha do Panda	Privé	Achada Mato	Praia Norte
91	Jardim infantil winne pooh	Privé	Achada Santo António	Praia Sul
92	Escolinha Jóia Preciosa	Privé	Ponta d' água	Praia Norte
93	Escolinha Disneylândia	Privé	Plateau	Praia Centro
94	Escóle les Alizés	Privé	Achada Santo António	Praia Sul

95	Escolinha Abelha	Privé	Lém Ferreira	Praia Oriental
96	Centro educativo Tranquilidade das mães	Privé	Achada S. Felipe	Praia Norte
97	Escolinha Minnie	Privé	Achada S. Felipe	Praia Norte
98	Colégio da Turminha	Privé	Tira Chapéu	Praia Sul
99	Escolinha Criai	Privé	Terra Branca	Praia Ocidental
100	Escolinha Recreio da Criançada	Privé	Achada Santo António	Praia Sul
101	Jardim Infantil Turminha Dos Amiguinhos Achada S.F	Privé	Achada S. Felipe	Praia Norte
102	Jardim Infantil Anjos Azuis	Privé	São Pedro	Praia Norte
103	Jardim Piquinoti	Privé	Fazenda	Praia Centro
104	Jardim Infantil Escolinha Pikinote	Privé	Palmarejo	Praia Sul
105	Jardim Infantil Colorido	Privé	Achada S. Felipe	Praia Norte
106	Jardim Minnie	Privé	Achada S. Felipe	Praia Norte
107	Jardim infantil Sininho	Privé	Alto da Glória	Praia Ocidental
108	Jardim Turma da Mônica	Privé	Achada S. Felipe	Praia Norte
109	Jardim infantil Casa Amiga das Crianças	Privé	Bela vista	Praia Ocidental
110	Jardim Sandriny	Privé	Achada Eugênio Lima	Praia Ocidental
111	Jardim de infância Cantinho do Saber	Privé	Palmarejo Grande	Praia Sul
112	Jardim Infantil Mundo da Criança	Privé	Achada Grande Trás	Praia Oriental
113	Jardim Creche Tia Gaby- Nascer para Crescer	Privé	Várzea	Praia Ocidental
114	Jardim Infantil Turma da Mônica	Privé	Palmarejo	Praia Sul
115	Jardim Infantil Pica Pau	Privé	Achada Grande Trás	Praia Oriental
116	Jardim Infantil Butterfly	Privé	São Pedro	Praia Norte
117	Jardim Infantil Turminha de Winnie	Privé	Achada Grande Frente	Praia Oriental
118	Jardim de Infância Flor do Campo	Privé	Fazenda	Praia Centro
119	Jardim Infantil Carrossel	Privé	Calabaceira	Praia Norte
120	Jardim Infantil Castelo da Fantasia	Privé	Simão Ribeiro	Praia Ocidental
121	Jardim e Creche Amiguinhos do Piu Piu	Privé	Fazenda	Praia Centro
122	Jardim o barquinho	Privé	Palmarejo	Praia Sul
123	Jardim Infantil Pokemon	Privé	Palmarejo	Praia Sul
124	Jardim yasmin	Privé	Achada Santo António	Praia Sul
125	Jardim Infantil Escolinha Minios	Privé	Lém Ferreira	Praia Oriental
126	Jardim Florido	Mairie de Praia	Achada Eugênio Lima	Praia Ocidental
127	Jardim Infantil Tia ZEZA- LÍrios do Campo	Privé	Achada Grande Frente	Praia Oriental
128	Jardim Cantinho de Alegria	Privé	Ponta d' água	Praia Norte
129	Escola Portuguesa	Privé	Cidadela	Praia Sul
130	Pedacos dos Sonhos	Privé	Palmarejo	Praia Sul
131	Jardim Amilcar Cabral	Mairie de Praia	Achada Mato	Praia Norte
132	Jardim Brincar e Aprender	Mairie de Praia	Vila Vitória	

133	Creche/ Jardim Ponta Belém	Mairie de Praia	Plateau	Praia Centro
134	Casa da Alegria		Achada Grande Trás	Praia Oriental
135	Santo Agostinho		Achada Grande Trás	Praia Oriental
136	Escolinha Panda		Achada Mato	Praia Norte
137	Arco Iris	ONG et/ou organisations religieuses	Águas fundas	Praia Norte
138	Os Amigos coloridos		Achada S. Felipe	Praia Norte
139	Tia Mana		Achada S. Felipe	Praia Norte
140	Cantinho Feliz		Achada S. Felipe	Praia Norte
141	Bela Infância (MORABI)	ONG et/ou organisations religieuses	Achadinha	Praia Norte
142	Estrela do davi	Privé	Achada Santo António	Praia Sul
143	Gulbenkian	ONG et/ou organisations religieuses	Achada Santo António	Praia Sul
144	Escolinha das letras	Privé	Achada Santo António	Praia Sul
145	Jardim Vinea	Privé	Achada Santo António	Praia Sul
146	Amor é Vida		Achadinha	Praia Norte
147	Infancia Feliz	ONG et/ou organisations religieuses	Achadinha	Praia Norte
148	Tia Suzy	Privé	Achadinha	Praia Norte
149	Estuda da Criança	Privé	Achadinha	Praia Norte
150	Escolinha Estrela Da Manhã	Privé	Achadinha	Praia Norte
151	Escola Redimida	Privé	Achadinha	Praia Norte
152	Esperança	Privé	Achadinha	Praia Norte
153	Escolinha Moana	Privé	Achadinha	Praia Norte
154	Bem Me Quer	Privé	Achadinha	Praia Norte
155	Arco Iris ADG	ONG et/ou organisations religieuses	Alto da Glória	Praia Ocidental
156	Amar e crescer		Alto da Glória	Praia Ocidental
157	Espaço Aberto	ONG et/ou organisations religieuses	Safende	Praia Norte
158	Desejo	Privé	Safende	Praia Norte
159	Crianças Unidas	Privé	Safende	Praia Norte
160	Crer e Ser	Privé	Alto Safende	Praia Norte
161	Bebe com cuidado	Privé	Safende	Praia Norte
162	Simba	Privé	Safende	Praia Norte
163	Planeta Bebê	Privé	Alto Safende	Praia Norte
164	Baby Star	Privé	Safende	Praia Norte
165	Creche do Bebê	Privé	Safende	Praia Norte
166	Alegria de sonhar	Privé	Safende	Praia Norte

167	Jardim Poróro	Privé	Calabaceira	Praia Norte
168	Boa Ventura	Privé	Calabaceira	Praia Norte
169	Floribela	Privé	Castelão	Praia Norte
170	Pinoquio		Achada Eugênio Lima	Praia Ocidental
171	Andorinha		Achada Eugênio Lima	Praia Ocidental
172	Creche Sucupira	Privé	Fazenda	Praia Centro
173	Sorriso	Privé	Fazenda	Praia Centro
174	Olhos Brilhantes	Privé	Fazenda	Praia Centro
175	Usirinho feliz		Fundo Cobom	
176	Paraíso	Privé	Palmarejo	Praia Sul
177	Tranquilidade das mamãs	Privé	Palmarejo	Praia Sul
178	Escolinha Pikinoti	Privé	Palmarejo	Praia Sul
179	Cantinho do Saber	Privé	Palmarejo	Praia Sul
180	Centro educativo viva kids	Privé	Palmarejo	Praia Sul
181	Escola de vida de cabo verde	ONG et/ou organisations religieuses	Palmarejo	Praia Sul
182	Amor do Povo	Privé	Ponta d' água	Praia Norte
183	Kids School	Privé	Ponta d' água	Praia Norte
184	Floresta Encantada	Privé	São Francisco	Praia Nordeste
185	Carrocel Mágico	Privé	São Paulo	
186	Linda Flor	Privé	São Pedro	Praia Norte
187	j. da Naidy	Privé	Simão Ribeiro	Praia Ocidental
188	Creche Comunitária Sucupira	ONG et/ou organisations religieuses	Fazenda	Praia Centro
189	A Flor	Privé	Terra Branca	Praia Ocidental
190	Tia Hany	Privé	Terra Branca	Praia Ocidental
191	Estrela	Privé	Terra Branca	Praia Ocidental
192	Girassol	Privé	Terra Branca	Praia Ocidental
193	Pepe Sorriso		Terra Branca	Praia Ocidental
194	Amor de Deus	ONG et/ou organisations religieuses	Terra Branca	Praia Ocidental
195	Arte de educar	Privé	Terra Branca	Praia Ocidental
196	Coração de Mãe	Privé	Terra Branca	Praia Ocidental
197	Jardim das cores	Privé	Terra Branca	Praia Ocidental
198	Aurora Celeste	Privé	Tira Chapéu	Praia Sul
199	Flor do Moranguinho	Privé	Terra Branca	Praia Ocidental
200	Centro de educacao	Privé	Tira Chapéu	Praia Sul
201	Flor de Esperança	Privé	Tira Chapéu	Praia Sul
202	Brincar e crescer	Privé	Tira Chapéu	Praia Sul
203	Flor da Vida	Privé	Tira Chapéu	Praia Sul
204	Minnie Black	ONG et/ou organisations religieuses	Várzea	Praia Ocidental
205	Escolinha Minnie	Privé	Várzea	Praia Ocidental

206	Renascer das crianças	Privé	Várzea	Praia Ocidental
207	Reino das crianças	Privé	Várzea	Praia Ocidental
208	Arco iris - ASA	ONG et/ou organisations religieuses	Achada Santo António	Praia Sul
209	Crescer e aprender	Privé	Achadinha	Praia Norte
210	Arco-Íris Jamaica	ONG et/ou organisations religieuses	Jamaica	
211	Nosso Amiguinho	Privé	Achada Eugénio Lima	Praia Ocidental
212	Pequeno Aprendiz	Privé	Achada Grande Trás	Praia Oriental
213	Arco Iris AGT	ONG et/ou organisations religieuses	Achada Grande Trás	Praia Oriental
214	Brincar a Aprender		Achada Limpo	Praia Norte
215	Prokid's	Privé	Achada Mato	Praia Norte
216	Pérolas Preciosas	Privé	ACHADA PALHA DE SE	Praia Oriental
217	Amiguinhos do Piupiu	Privé	Achada Santo António	Praia Sul
218	Entre Amiguinhos	Privé	Achada Santo António	Praia Sul
219	Escolinha das Letras	Privé	Achada Santo António	Praia Sul
220	Tempo de Menino	Privé	Achada Santo António	Praia Sul
221	Amar e Crescer	Privé	Achadinha	Praia Norte
222	Crescer	Privé	Achadinha	Praia Norte
223	Floresta Encantada	Privé	Agostinho Alves	
224	Moana	Privé	Bela vista	Praia Ocidental
225	Sonic	Privé	Caiada	Praia Sudoeste
226	Seu Aprendiz	Privé	Calabaceira	Praia Norte
227	Lapis de Cores	Privé	Castelão	Praia Norte
228	Chiquititas	Privé	Lém Cachorro	Praia Norte
229	Pooh Amiguinho	Privé	Lém Cachorro	Praia Norte
230	Jardim tempo de Sonhar	Privé	Paio	Praia Norte
231	Tia Katia	Privé	Palmarejo	Praia Sul
232	Tia Mana	Privé	Palmarejo	Praia Sul
233	Floribela	Privé	Ponta d' água	Praia Norte
234	Criança do Futuro	Privé	Ponta d' água	Praia Norte
235	Abraço Ursinho	Privé	Terra Branca	Praia Ocidental
236	Cantinho de Amiguinho	Privé	Terra Branca	Praia Ocidental
237	Coelhinho Mágico	Privé	Terra Branca	Praia Ocidental
238	Reino das Crianças	Privé	Terra Branca	Praia Ocidental
239	Escolinha Estrela Da Manhã	Privé	Castelão	Praia Norte